

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ 2019

ASSOCIATION
MONTJOYE 

70 ans d'engagement auprès
des mineurs et de leur famille,
des jeunes et des adultes en
situation de vulnérabilité



www.montjoye.org



Siège social
& Direction g^{ale}
6 av. Edith Cavell
06000 Nice

1949

2019

Acteur de lien social



// Le temps mûrit toute choses ;
par le temps toutes choses viennent en évidence ;
le temps est père de la vérité. //

François Rabelais

ASSOCIATION
MONTJOYE 

SOMMAIRE

04	Association
08	Les 70 ans de l'association
16	Projets et partenariats
22	Montjoye en chiffres
24	Direction générale et Siège social



34	Pôle Socio-Judiciaire
46	Pôle Hébergements
54	Pôle Prévention éducative et Insertion
62	Glossaire
64	Nos partenaires

MONTJOYE...

... TOUTE UNE HISTOIRE !

Ce sont des milliers d'acteurs, bénévoles, salariés, bénéficiaires, partenaires institutionnels et associatifs qui ont écrit l'histoire de Montjoye. Cette histoire nous précède et nous façonne tout à la fois. Nous sommes certes les bâtisseurs du présent mais aussi les héritiers d'un savoir-faire.

Dans cette aventure humaine, 2019 occupe une place singulière.

D'abord parce que forts de notre tradition, au mois de novembre, nous avons convoqué souvenirs, images et témoignages pour célébrer l'anniversaire de l'Association. Nous avons commémoré 70 ans d'actions engagées, de valeurs défendues, de batailles humaines et sociales pour éclairer et inspirer les décennies à venir.

Alexis de TOCQUEVILLE dit que "quand le passé n'éclaire plus l'avenir l'esprit marche dans les ténèbres". Ce 28 novembre nous avons engagé notre futur à l'aune du chemin parcouru.

2019 marque aussi notre histoire par ses résultats. Pour près de douze-mille bénéficiaires, le chemin de Montjoye a croisé tous les théâtres où elle agit : la prévention, la protection de l'enfance, le logement, l'hébergement, l'accompagnement juridique, l'accompagnement des publics fragiles.

Pour améliorer l'efficacité de nos pratiques nous avons revisité notre organisation et redéployé nos services au sein des Pôles.

À l'écoute des politiques publiques nous avons continué à proposer, innover et élaborer des actions répondant aux besoins des personnes et des familles en attente de soutiens.

Mais 2019 marque aussi l'histoire de MONTJOYE par ses mouvements humains.

70 ans de constructions passionnées font de nous les membres d'un ensemble professionnel, les acteurs d'une association solide, fière d'une œuvre qui a traversé les décennies en apportant ses réponses aux besoins de chaque moment et qui reste attentive aux attentes du présent.

La trame de ce tissu humain, ce sont plusieurs générations d'artisans, cadres et travailleurs sociaux qui l'ont tissée, qui en ont coloré les fils et qui lui ont donné une âme.

La manière dont toute fonction est habitée par celles et ceux qui l'exercent, façonne le climat d'aujourd'hui et pose des exigences pour demain. L'avènement de deux nouveaux directeurs de Pôles et la perspective d'un changement de Direction Générale à l'horizon 2020 auront pour écho le maintien d'un cap qui a fait ses preuves, la nécessaire adaptation aux réalités sociales émergentes ainsi que la défense de nos valeurs.

Nous allons nous appuyer sur le passé pour éclairer l'avenir et pour nourrir la mémoire déjà riche qui a façonné l'image de Montjoye.

Le 28 novembre 2019 fut un bien bel anniversaire. Adhérents, bénévoles, salariés, partenaires, représentants de l'Etat, des collectivités territoriales et des Corps Constitués, tous avaient répondu présent à notre invitation. Les échanges furent à la hauteur de l'événement et l'esprit de fête a illuminé la soirée.

"Un instant de bonheur vaut mille ans d'histoire" a écrit Voltaire

Cet instant nous l'avons partagé, comme un repère dans le temps.

La suite reste à écrire, résolument.



PATRICK BARCAROLI

Président de l'association MONTJOYE



... UNE HISTOIRE QUI SE POURSUIT

L'objectif principal de 2019 était de soutenir le développement de l'association en adéquation avec les attendus et les stratégies nationales, de prévention et de Protection de l'Enfance, de lutte contre la pauvreté, de l'évolution du plan quinquennal pour le logement d'abord et de la réforme de la Justice.

Pour cela, nous nous sommes fortement engagés dans les différents réseaux professionnels et auprès de partenaires, ce qui a facilité l'appropriation de ces politiques et leur déclinaison dans les établissements.

Ces réformes ont eu également des implications en interne avec la prise en compte des politiques sociales, de la formation professionnelle et de la mise en œuvre de la Règlementation Générale de Protection des Données.

Dans ce contexte, nous avons su saisir des opportunités qui se sont présentées. Elles correspondaient à des besoins repérés pour les publics et étaient en cohérence avec le projet associatif.

Au **pôle Socio-judiciaire**, devant une forte sollicitation, 100 mesures supplémentaires pour le service d'investigation éducative ont pu être déployées à compter du 1^{er} octobre 2019.

Au **pôle Hébergements**, nous avons pu créer 14 places d'hébergement d'urgence et 8 mesures d'accompagnement vers et dans le logement. L'association s'est également positionnée sur l'ouverture de 100 places d'hébergements en colocation solidaire, dans le champ de la protection de l'enfance, en offrant un accompagnement vers l'autonomie de jeunes âgés de 16 à 18 ans.

Enfin, au **pôle Prévention éducative et insertion**, nous avons répondu avec nos partenaires organismes de formation, à un marché et à un appel à projets en faveur de l'insertion des publics à faible niveau de qualification.

Sur un plan structurel, nous avons construit, avec les membres du Conseil de Direction, une proposition de redéploiement des services dans les Pôles dans le but d'apporter plus de cohérence et d'équilibre entre les trois pôles de l'association. Cette démarche s'est concrétisée en fin d'année.

Enfin, comment aborder l'année 2019 sans évoquer LE fait marquant de cette année : les 70 ans de l'association. Après une préparation collective et collaborative tout au long de l'année, cet événement a rencontré un vrai succès tant au niveau de nos partenaires qu'en interne.

Les valeurs fondamentales de l'association que nous défendons perdurent et leur fondement nous prouve qu'elles sont intemporelles. Chacun continue d'apporter sa pierre pour construire le cairn de Montjoye. Merci à tous pour votre implication !

Et restons mobilisés et impliqués dans l'intérêt des bénéficiaires !



▲
VÉRONIQUE BRACCO

Directrice générale de l'association MONTJOYE

Au travers des décennies,
MONTJOYE a toujours su préserver
une dynamique permanente

6 LES DATES CLÉS



Dès 1949, un an avant la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et quarante ans avant la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, deux jeunes femmes engagées auprès des enfants du Vieux Nice inscrivait Montjoye dans l'héritage du siècle des Lumières, des philosophes humanistes, des solidarités chrétiennes et des principes républicains.

Parmi ces principes, aux côtés de la Liberté et de l'Égalité, c'est la Fraternité qui d'un coup de pied dans un ballon a engendré la Solidarité. En effet, face à une jeunesse errante et désœuvrée, Jeannine et Monique ont fondé Montjoye en rassemblant des gosses, oubliés de tous, autour d'un ballon qu'elles ont fait courir dans les rues et sur les places de la Vieille Ville, devenant ainsi les premières actrices de Lien Social de notre histoire.

En donnant une existence légale à leur démarche, Jeannine et Monique installèrent désormais l'Association dans le paysage local. C'est ainsi qu'à partir de 1949, Montjoye a pris sa place dans la longue tradition des solidarités niçoises, celle historique des confréries de Pénitents, mais aussi celle du Patronage Saint Pierre et de La Semeuse, avant de partager plus d'une décennie d'actions avec ALC.

Extrait du discours de Patrick Barcaroli pour les 70 ans de l'association



ASSOCIATION
MONTJOYE

1947 1949

Une institution, l'année de la construction
L'affirmation concrète, l'année de la constitution

1961

Création du Service Action Educative en Milieu Ouvert, AEMO

1976

Créations des équipes d'Action Préventive Spécialisée,
APS devenu PASSAJ
Création du Foyer Soleil (Foyer de Jeunes Travailleurs)

1980

Création du Foyer Jean Capierro à Nice (Maison d'enfants à caractère social) devenu RELANCES

1987 1989

Création du Service d'Aide aux Victimes
APP devenu CF2M

Création de l'Atelier de Pédagogie Personnalisée,

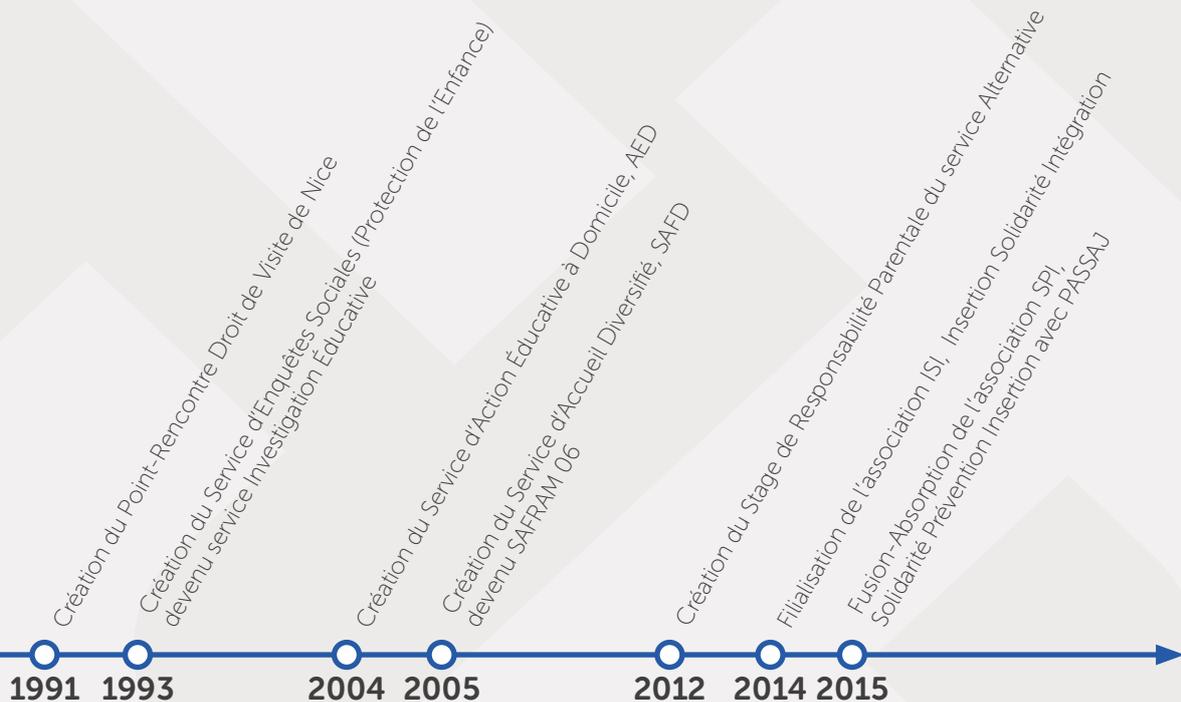


de gauche à droite les présidents de Montjoye
M. P. BARCAROLI, Mme Rose-Marie BOUGE, Mme Claude LORENZELLI, M. Michel ARTUSIO

Une gouvernance qui s'inscrit dans le temps

Association loi 1901, Montjoye a une gouvernance bénévole avec un Conseil d'administration de 16 à 21 membres et un bureau de 7 personnes qui se tiennent chaque mois.

Celui-ci est en charge des décisions stratégiques et des orientations de la vie de l'association.



ASSOCIATION
MONTJOYE



**JEUDI 28
NOVEMBRE 2019
13 h 45**

Acteur de lien social

**1949
2019**

Palais des congrès - Acropolis
1 esplanade Kennedy
06000 Nice



INVITATION

montjoye.org



LES 70 ANS DE L'ASSOCIATION 1949-2019

Le 28 novembre 2019, plus de 250 personnes se sont retrouvées au palais des congrès Acropolis de Nice pour fêter le 70^{ème} anniversaire de MONTJOYE.

Acteurs passés et présents de l'association, adhérents, salariés, bénévoles, partenaires institutionnels et associatifs, financeurs et prestataires, étaient invités par le Président, Patrick BARCAROLI et la Directrice générale, Véronique BRACCO, à partager ce moment particulier, en présence de l'une des cofondatrices de MONTJOYE, Mme Monique GILLETTA de SAINT JOSEPH, et d'un autre membre historique, Mme Rose-Marie BOUGE, pour célébrer

« 70 ans de contribution à l'intérêt que méritent les publics en difficultés d'inclusion sociale, 70 ans de prises en charge, de construction, d'évolution, d'innovation, de partenariats avec les associations, les collectivités municipales, départementales, régionales, nationales, 70 ans de défense de nos valeurs ».

AU PROGRAMME : « L'AVENTURE MONTJOYE »

Histoire et identité, nos engagements et nos missions en tant qu'acteur de lien social, rappelés à travers le discours d'ouverture du Président réaffirmant la défense de nos valeurs, la volonté de poursuivre nos actions en faveur de l'enfance, de la famille, de l'éducation, de l'accès à la citoyenneté et du droit de toute personne à vivre dignement, notre vocation à agir, à imaginer de nouveaux outils et projets face aux phénomènes sociaux émergents, et à croire à l'aboutissement de notre travail.



De gauche à droite : Mme R.M. Bouge (ex-Présidente),
Mme M. Gilletta de Saint-Joseph (co-fondatrice),
Mme C. Lorenzelli (ex-Présidente), M. M. Artusio (ex-Président)



Patrick Barcaroli, Président de l'association Montjoye

Reconnaissance

du rôle et de la qualité du travail et de l'engagement des professionnels et des bénévoles de l'association, de la part de nos invités d'honneur, représentants institutionnels et partenaires.



M. Jean-Talon, Président du Tribunal Judiciaire de Nice



Mme Alziari-Nègre, Conseillère régionale, représentant M. Muselier, Président de la Région Sud PACA



M. Pradal, 1^{er} Adjoint au maire de Nice, représentant M. Estrosi, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur et maire de Nice



M. Ciotti, Député, Président de la commission des finances du Département, représentant M. Ginésy, Président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes



Mme Pelsez, Déléguée interministérielle à l'Aide aux victimes

Séquence émotion, avec la projection du film « MONTJOYE qui es-tu ? » portant la parole des bénéficiaires de nos services, ainsi que celle de salariés et de membres dirigeants et ex-dirigeants de l'association, suivie du témoignage de Mme Rose-Marie BOUGE.



Mme R.M. Bouge, adhérente depuis 50 ans et Présidente de l'association de 1989 à 2003



Comédie et danse,

pour évoquer la question du harcèlement scolaire, avec les jeunes comédiens de la compagnie « Les P'tits Lutins de l'Inattendu ».

Extrait de la comédie musicale « Balance ton Jack »



Réflexions et interactions autour des grandes évolutions et enjeux contemporains de l'action sociale et les défis de la protection de l'enfance, avec la participation de Mme Fabienne QUIRIAU, Directrice générale de la Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfance (CNAPE) et de M. Robert LAFORE, Professeur de Droit public et Directeur honoraire à l'Institut d'études politiques (IEP) de Bordeaux ;



Esprit de fête et « Happyness »

avec un groupe de gospel dirigé par Mme Virginie BEHEM, rejoint par des salariés et adhérents bénévoles de l'association, qui a enthousiasmé le public.





De gauche à droite : D. Boxberger médiatrice sociale au service PASSAJ,
V. Bracco Directrice générale, A. Lombart Directeur pôle Hébergements, F.
Delbellino, formateur au CF2M





Mme C. Lorenzelli, Mme C. Bretaudeau, M. et Mme Rasquier, MMe D. Vanel, M. Lafore, M. P. Barcaroli, Mme DaSilva Cabral, Mme P. Allemand.

Partage et joie d'être ensemble

exprimés par une œuvre collective, affichant une multitude de photographies d'invités offrant « un sourire pour Montjoye » et plus tard, un diner réunissant salariés, adhérents et bénévoles, animé par Virginie BEHEM et ses musiciens.

Une soirée trépidante a clôturé ce 70ème anniversaire inscrit dans l'histoire collective de MONTJOYE, bien vivante, énergique et déterminée à poursuivre l'aventure.



Nous remercions encore tous ceux et celles qui ont contribué par leur présence, leur participation et leur soutien au succès de cette manifestation.





Jeannine et Monique nous ont transmis ce nom "Montjoye", cri de ralliement qu'on poussait autour des rois Capétiens avant de livrer bataille. Nos batailles aujourd'hui, se veulent moins belliqueuses, mais tout aussi déterminées et empreintes d'idéaux. Alors ce nom, continuons de le porter haut et fort et que longtemps encore lui fasse écho l'article 1^{er} de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen :

// Tous les êtres humains naissent libres et égaux en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns avec les autres dans un esprit de fraternité. //

LES PROJETS EN 2019



« Tu peux tout accomplir dans la vie si tu as le courage de le rêver, l'intelligence d'en faire un projet réaliste, et la volonté de voir ce projet mené à bien. »
» (Sidney A. Friedman)

03 Réponse à l'appel à projets du département des Alpes-Maritimes sur la création de 204 places d'hébergements à destination des mineurs non accompagnés placés au titre de la Protection de l'Enfance

05 Extension du Service d'Investigation Educative pour mettre en œuvre les Mesures Judiciaires d'Investigation Educative ordonnées par l'autorité judiciaire au titre de la législation relative à l'assistance éducative ou au titre de l'Ordonnance de 1945 relative à l'enfance délinquante, pour un public mineur âgé de 0 à 18 ans pour 100 mineurs.

10 Réponse en consortium avec 12 organismes de formations au marché à bons de commande pour la mise en œuvre des formations de la filière stratégique « Service et Supports aux entreprises », secteur varois et azuréen pour la période 2018-2022.

10 Réponse en consortium avec 2 organismes de formations au marché de service de formation à destination des personnes visées par l'axe 2 du pacte de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre du plan d'investissement dans les compétences – objectif « veiller à ne laisser personne de côté », surtout les publics les plus vulnérables (jeunes en échec scolaire et en ruptures avec les institutions, chômeurs de longue durée, parents de familles monoparentales, résidents du QPV, etc.) en misant « sur leurs compétences, celles qui ne demandent qu'à être mises en valeur » pour « démontrer que tout n'est pas joué d'avance ».

11 Réponse à l'appel à projets du département des Alpes Maritimes Création de 420 places d'hébergement diversifié en faveur de l'autonomie des mineurs de 16 ans à 18 ans placés au titre de la protection de l'enfance.



Des projets ambitieux mais toujours plus innovants

Les modes de financement des services d'intérêt général se diversifient sous la forme d'appels d'offres, d'appels à projets, de marchés à bons de commande. Cela nécessite pour l'association Montjoye d'enrichir les compétences de ses salariés en s'orientant sur des réponses plus fréquentes à ces projets.

Les résultats ne sont pas toujours au rendez-vous mais l'essentiel est l'énergie développée pour rester aux côtés des plus vulnérables pour que personne ne soit laissé de côté.

Nous remercions les partenaires qui nous font confiance pour s'engager dans ces projets dans une même optique.

L'exposition au collège Roland Garros de Nice

Le collège Roland Garros nous a ouvert ses portes le vendredi 15 mars pour présenter l'exposition réalisée par Passaj « Harcèlement interdit » aux adhérents de Montjoye et aux chefs d'établissements des collèges de Nice. Les jeunes filles qui avaient participé à l'élaboration du projet et à sa réalisation se sont prêtées avec bonne humeur au jeu des questions-réponses avec une assistance très intéressée. Autour de l'apéritif, se sont exprimés commentaires élogieux et surtout demandes de nombreux collèges désireux d'accueillir l'exposition pour sensibiliser leurs élèves à ce thème tellement d'actualité.



Une manifestation chaleureuse

La commission de la vie associative

Cette commission, récente dans l'histoire de l'Association, a pour objet de :

- Créer et actualiser les documents associatifs de référence
- Réfléchir et organiser des moments conviviaux pour les adhérents
- Rechercher de nouveaux adhérents

Outre l'organisation de l'exposition au collège, en 2019, la commission a poursuivi son travail sur les documents associatifs de référence (règlement intérieur associatif, Document unique de Délégation). Elle a également initié la formalisation des fonctions des administrateurs.

Une vie associative riche



1 assemblée générale
9 Conseils d'administration
12 bureaux

Transformation des temps dédiés à la communication en comité de pilotage sur l'organisation des 70 ans de l'association : 10 comités

3 commissions techniques

6 commissions de la vie associative



Une
mobilisation
au service
des plus
fragiles

Un engagement fort aux niveaux national, régional et local

19

REPRÉSENTATION EXTERNE

L'association est investie dans plusieurs mandats tant au niveau départemental qu'au niveau national. Parmi eux, on peut noter :

- Son adhésion aux réseaux suivants : Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS anciennement FNARS), Conservatoire National des Archives et de l'Histoire de l'Education Spécialisée et de l'Action Sociale (CNAHES), Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ), Syndicat National des Organismes de Formation de l'Economie Sociale (SYNOFDES), Union Régionale des Organismes de Formation (UROF PACA), Association national pour la Promotion du Label APP (Apapp).
- Au niveau national, on peut noter un mandat d'administrateur (structure morale) au sein du conseil d'administration de France Victimes et une participation à des groupes de travail sur le numérique au sein de Nexem
- Son implication et sa mobilisation au niveau régional avec la nomination de la directrice générale, Mme Bracco comme déléguée régionale de NEXEM, l'organisation professionnelle des employeurs du secteur social, médico-social et sanitaire privé à but non lucratif, et de la directrice du pôle Socio-judiciaire Mme Cécile THIRIET comme déléguée régionale de la CNAPE (Convention Nationale des Associations Protections de l'Enfant)

Son engagement au niveau départemental :

- Ses mandats d'administrateur au sein des associations et organismes suivants : Groupement d'Acteurs pour le Logement, l'Insertion, la Citoyenneté et l'Emploi (GALICE), la SOLHAM (Société Habitat et Logement Alpes Maritimes), l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes (l'URHAJ). Le directeur du pôle Hébergements, M. LOMBART œuvre depuis 2006 au conseil d'administration des foyers de l'enfance des Alpes Maritimes en qualité de personne qualifiée.
- La participation du directeur du pôle Prévention Educative et Insertion au comité Local d'Aide aux Victimes (CLAV), Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD de Cannes, Grasse, Vallauris) et au Groupement Local de Traitement de la Délinquance à Vallauris (GLTD) et membre de la cellule de veille. A Grasse, l'association est présente à la GUP (Gestion Urbaine de Proximité). A Antibes, nous sommes également membre de la Cellule Incivilités qui traite des regroupements de jeunes.
- MONTJOYE est aussi membre de droit au Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD) et avec le rectorat, au Comité Départemental d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CDESC).

Son implication au sein de ces instances a pour objectif essentiel de garantir un meilleur accès aux droits aux mineurs, aux familles et aux adultes accompagnés afin que chacun puisse devenir un citoyen libre et autonome.

- **DoxDomia** (Roumanie), **Frauga** (Portugal) et **Montjoye** - engagées dans le secteur de l'insertion des jeunes, décident de mettre en place un projet Erasmus de partenariat stratégique et un réseau européen d'acteurs, le Regroupement Européen d'Acteurs pour une Insertion Réussie de la Jeunesse (REAGIR Jeunesse).
- L'objectif de ce partenariat stratégique est double : assurer la montée en compétences des professionnels et optimiser les accompagnements par une mutualisation des moyens, des savoirs et des compétences, avec une plus forte implication des bénévoles et du tissu économique.

18.04.2019

La journée européenne pour l'insertion des jeunes

Le collectif de partenaires a souhaité organiser, au Centre Universitaire Méditerranéen de Nice, un événement de dissémination et faire du jeudi 18 avril 2019, une journée européenne pour l'insertion des jeunes ; journée de diffusion d'outils et de pratiques pour l'insertion des jeunes.

Avec le soutien de la Ville de Nice, de l'UNCCAS et DRDJSCS PACA, les trois associations porteuses du projet ont convié les partenaires associatifs, les représentants des institutions et des collectivités locales pour diffuser les résultats du projet et pour échanger autour des bonnes pratiques.

C'est en présence de Mme Christelle Dubos, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé, de Mme Joëlle Martinaux, Présidente de l'UNCCAS et représentant M. Christian Estrosi, Maire de Nice, Président de la Métropole NCA et Président délégué de Région Sud, que près de deux cents personnes ont pu découvrir, dans le cadre d'un programme riche et varié, le principe de collaboration du projet Erasmus « REAGIR Jeunesse » et ses premiers résultats.



du 20 au 30.07.2019

Chantier européen au Portugal



Le chantier, a regroupé 45 participants français, portugais et roumains.

Il s'est déroulé du 20 au 30 juillet au Portugal, dans le village de Picote au cœur du parc national de Douro, région de Miranda.

Les jeunes participants et leurs accompagnateurs ont travaillé ensemble à la reconstruction d'un muret en pierre sèche selon les techniques traditionnelles locales. Ils ont participé à différents ateliers et activités pour la découverte du patrimoine matériel et immatériel local : monuments, faune et flore du parc naturel de Douro, cuisine locale, musique traditionnelle, initiation au dialecte local - le mirandes. Ils ont lié des amitiés fortes avec des jeunes des autres pays et découvert des contextes culturels et éducationnels différents du leur.

Une merveilleuse expérience et une belle réussite qui resteront dans la mémoire des jeunes participants et des professionnels qui les ont accompagnés dans cette aventure de 10 jours.



25.10.2019 Événement de dissémination en Roumanie

Un évènement d'essaimage et de clôture du projet s'est tenu en Roumanie au mois d'octobre. Cet évènement a regroupé plus de 200 participants, professionnels de la formation et du travail social, chercheurs et enseignants universitaires, établissements de l'éducation nationale, des représentants des autorités et collectivités locales, des chefs d'entreprises roumaines et internationales, des représentants de l'Ambassade de France et de la DRDJSC PACA.

Une expérience humaine riche et ambitieuse qui a permis de mixer les horizons culturels et les pratiques sociales, d'aboutir à la création d'un réseau européen, d'élaborer deux documents de référence et, surtout, de partager de belles découvertes entre les jeunes et les professionnels à leur service.



Création de nouveaux outils



Passeport vers l'insertion réussie Un outil d'accompagnement individuel



Freshbook des pratiques collectives

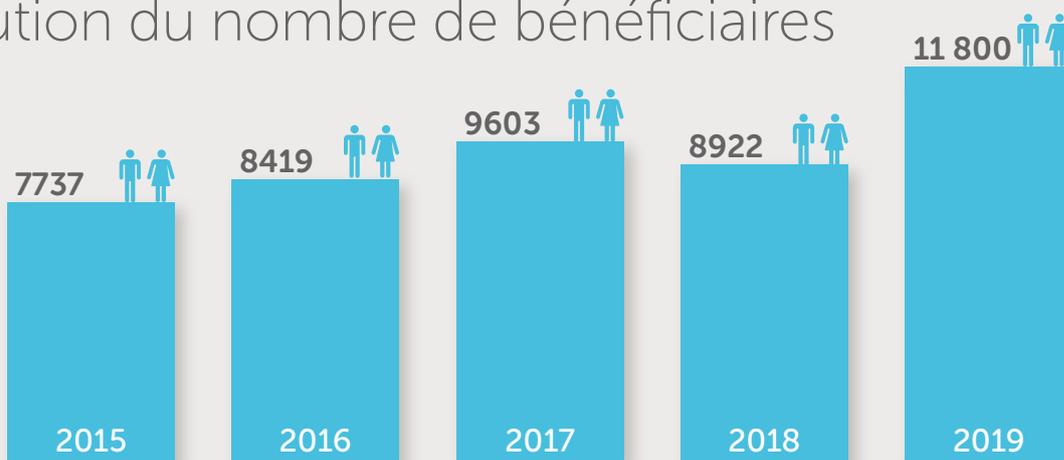
MONTJOYE EN CHIFFRES



Nombre de personnes accueillies et suivies

11 800

Évolution du nombre de bénéficiaires

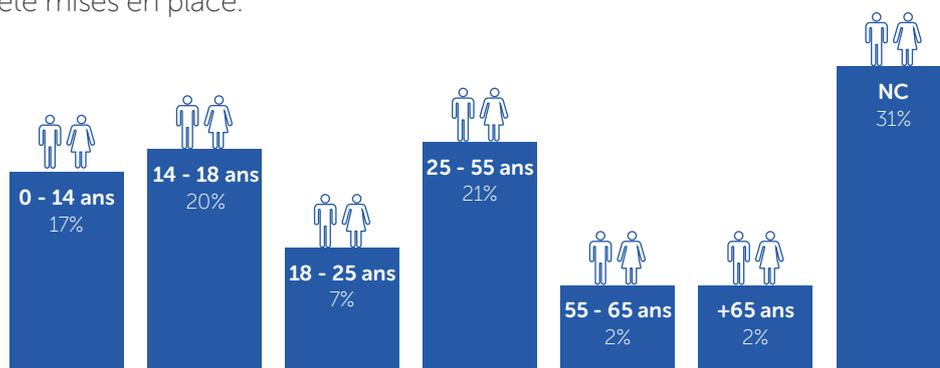


Répartition par âge des bénéficiaires

Le public adulte est en augmentation chaque année.

- 44% ont moins de 25 ans
- 35% des personnes accompagnées relèvent du champ de la protection de l'enfance

Le développement des actions lors de ces dernières années nous a conduit à accompagner plus de public adulte notamment au regard des missions relatives à l'aide aux victimes des attentats ainsi que sur le public migrant et sans abri pour lesquelles des réponses en termes d'hébergement d'accompagnement et de formation ont été mises en place.





ASSOCIATION
MONTJOYE

17,6
millions
d'euros
DE BUDGET
EN 2019

255 k€
EXCÉDENT

FINANCEURS PRINCIPAUX

Conseil départemental des Alpes
Maritimes, Région Sud PACA, Ministère
de la Justice, Direction départementale
de la Cohésion Sociale, Métropole Nice
Côte d'Azur, Ville de Nice

PRÉSIDENTE
Patrick
BARCAROLI

23
implantations
dans les
Alpes-Maritimes

DIRECTION
GÉNÉRALE
Véronique
BRACCO

11 800
PERSONNES
ACCOMPAGNÉES

315
SALARIÉS
AU 31/12/2019

85
ADHÉRENTS

15
BÉNÉVOLES
ÉLUS

10
BÉNÉVOLES
D'ACTIVITÉ

SIÈGE SOCIAL & DIRECTION G^ALE



Le siège social regroupe une expertise et des services mutualisés dans les domaines des ressources humaines, de la finance et du patrimoine, du système d'information et de la qualité et propose un appui aux services sur leur adaptation aux nouvelles réglementations. Les établissements et services, regroupés en pôle peuvent ainsi se consacrer à l'activité pédagogique et à l'amélioration de leurs actions en faveur des bénéficiaires.

Les missions du siège

Ressources Humaines

- > Assurer un rôle de **conseil et de support** en matière de Ressources Humaines auprès des directions de pôle
- > Superviser la **gestion administrative du personnel**
- > Assurer la bonne application du droit du travail et des dispositions conventionnelles (contrat, rémunération...)
- > Piloter et organiser la mise en œuvre de la **Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences**
- > Décliner et mener une **politique de formation** professionnelle annuelle et pluriannuelle pour l'ensemble de l'association
- > Organiser et coanimer le **dialogue social**
- > Effectuer une **veille permanente juridique et sociale** et veiller à sa mise en application
- > Gérer la **paye et les charges**
- > Soutenir le **recrutement**

Organisation administrative et communication

- > **Organisation administrative générale**
 - Organisation et gestion de la vie associative
 - Suivi et gestion des adhérents et bénévoles
 - Suivi des instances associatives : Assemblées générales, Conseil d'administration, commissions techniques
- > **Stratégie de communication interne :**
 - Actualisation et création de supports de communication digitaux (intranet) et imprimés (plaquette, brochures, logo)
 - Montjoye info (journal trimestriel)
- > **Stratégie de communication externe**
 - Évènementiel, lien avec la presse
 - Participation à des salons, conférences
 - Digital : site Web, réseaux sociaux
- > **Les mises en œuvre de partenariats**



Ressources
humaines

Pilotage des
politiques
associatives

Qualité et
Systèmes
d'information

Finances et
Patrimoine



Qualité et Système d'information

> Démarche Qualité

- Contribution aux nouveaux projets
- Formaliser le suivi des activités des services
- Politique générale associative sur la démarche qualité
- Conformité de l'accueil des bénéficiaires aux normes de sécurité

> Système d'information

- Veiller à l'optimisation du Système d'Information
- Garantir la sécurité et la confidentialité des données
- Analyser les besoins des métiers de l'association et proposer des axes de développement
- Animer et coordonner le travail des établissements dans le système d'information (Commission Archistic) en vue de la mise en œuvre du schéma directeur.



Finances et Patrimoine

> Finances

- Budgets prévisionnels
- Budget exécutoire et ordonnancement des dépenses
- Contrôle de gestion, suivi comptable et budgétaire
- Travaux comptable
- Travaux de synthèse
- Gestion de la trésorerie
- Communication interne et externe

> Contrôle interne sur la partie financière et ressources humaines

> Gestion logistique / Politique d'achat

> Patrimoine

- Immobilier : Recherche de locaux, suivi baux et travaux, vérification normes sécurité
- Mobilier : suivi contrat de véhicules, équipements informatiques et bureaux, téléphonie

Ressources Humaines

Le Service des Ressources Humaines de l'Association assure la gestion administrative du Personnel et les payes. Il garantit l'application des dispositions législatives et conventionnelles, organise et coanime les instances représentatives du Personnel, conduit la politique de formation et appuie les directions dans les recrutements, il aide à l'organisation des services...



Évolution du nombre de salariés sur 5 ans



Index égalité FEMMES - HOMMES

SEPTEMBRE 2019

1. Écart de rémunérations

95 %

Le 1^{er} indicateur mesure les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes

2. Écarts d'augmentations individuelles (en points de %)

100 %

Le 2^e indicateur mesure les écarts des augmentations entre les femmes et les hommes

3. Écart de promotions

100 %

Le 3^e indicateur mesure les écarts de répartition des promotions entre les femmes et les hommes

4. Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)

100 %

Le 4^e indicateur mesure le pourcentage de salariées augmentées après la maternité

5. Nombre de salariés du sexe sous représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations

50 %

Le 5^e indicateur mesure la parité entre les femmes et les hommes parmi les 10 + hautes rémunérations

TOTAL - INDEX (sur 100 points)

93 / 100



Qualité de vie au travail

L'année 2019 a marqué la dernière année du plan sur les risques psycho sociaux et le démarrage de la politique sur la Qualité de Vie au Travail

Un séminaire avec l'ensemble de l'encadrement a eu lieu le 29 Janvier 2019. Cette journée de travail a été l'occasion de valoriser l'existant sur ce champ et d'imaginer des pistes de progressions.

Un premier comité de pilotage s'est tenu le 28/06 afin de sélectionner deux thèmes à travailler en priorité.

Les thèmes choisis ont été animés par le cabinet Co think Work le s 14 & 15 Novembre 2019 sous forme d'ateliers qualitatifs ouverts à l'ensemble des salariés.

Le premier concernait l'Autonomie et la prise d'initiative / Droit à l'erreur

« Quelle méthode pourrions-nous développer pour favoriser et sécuriser la prise d'initiatives au sein de L'Association? »

Le second concernait l'accompagnement au changement et les méthodes participatives

« Quelle méthode pourrions-nous développer pour impliquer l'ensemble des équipes dans les situations de changements au sein de L'Association? ». Une évaluation de ces groupes de travail et des propositions réalisées sera effectuée en comité de pilotage en Janvier 2020.

Projets transversaux

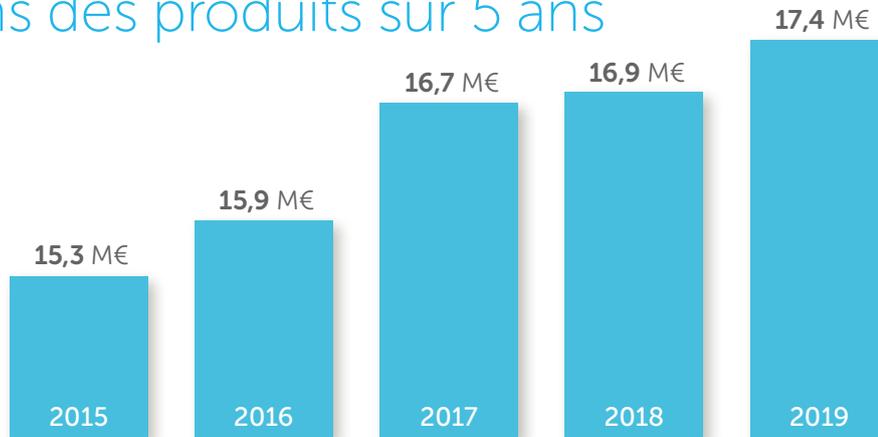
- Mise en place du Bulletin de salaire dématérialisé
- Création d'un outil questionnaire sur le recensement des besoins collectifs de formation
- Mise en place de la procédure d'intégration d'un nouveau salarié
- Renouvellement des élections professionnelles avec la mise en place du CSE (Comité Social et Economique)
- Renégociation des tarifs et des garanties de la mutuelle avec le collectif RH du 06,
- Demies journées de sensibilisation sur la Réforme de la formation professionnelle à destination de l'encadrement

Dialogue social

- Se sont tenues 10 réunions de Délégation Unique du Personnel et 1 réunion de CSE. Plusieurs réunions étaient consacrées notamment aux attributions du CHSCT.
- La négociation annuelle obligatoire a permis de signer les accords suivants :
 - o Accord sur l'égalité Homme-Femme
 - o Poursuite de la mise en œuvre de l'accord sur le droit d'expression et du droit à la déconnexion



Évolutions des produits sur 5 ans



Demandes de subventions et appels à projets

	NB déposés 2018	NB déposés 2019	Nb attribués 2020
AIDE AUX VICTIMES	11	9	9
ALTERNATIVE	7	10	6
ESPACE RENCONTRE	6	6	5
INVESTIGATION ÉDUCATIVE		1	1
ARCHE		5	2
ESPACE SOLEIL	6	8	7
CF2M	13	10	5
PASSAJ	8	8	6
TOTAL	51	57	41



On note une augmentation du nombre de dépôt de subventions et appels à projets (+10%) nécessitant un suivi rigoureux du service financier.

2019, une année de transition pour le service financier

Nous avons aussi souhaité faire de 2019 l'année de la réorganisation administrative, de l'archivage et du classement, tant physique qu'informatique

Pour le siège, motivés par la perspective des travaux à venir, nous avons mené une grande campagne d'archivage afin de trier la salle d'archive ainsi que les placards de tous les bureaux.

Nous souhaitons poursuivre et améliorer les actions déjà mises en œuvre pour une dématérialisation maximum.

Cette volonté de classement s'est aussi retrouvée au niveau bancaire où nous avons entrepris de fermer plusieurs comptes inutilisés par l'Association et nous avons mis en place un nouvel outil informatique pour que les comptables aient accès à une information bancaire quotidienne.





L'année 2019 aura été une année de transition pour le service financier de l'Association avec la prise de fonction sur une année pleine d'une nouvelle Directrice Financière et l'embauche d'une Responsable Achat et Patrimoine.

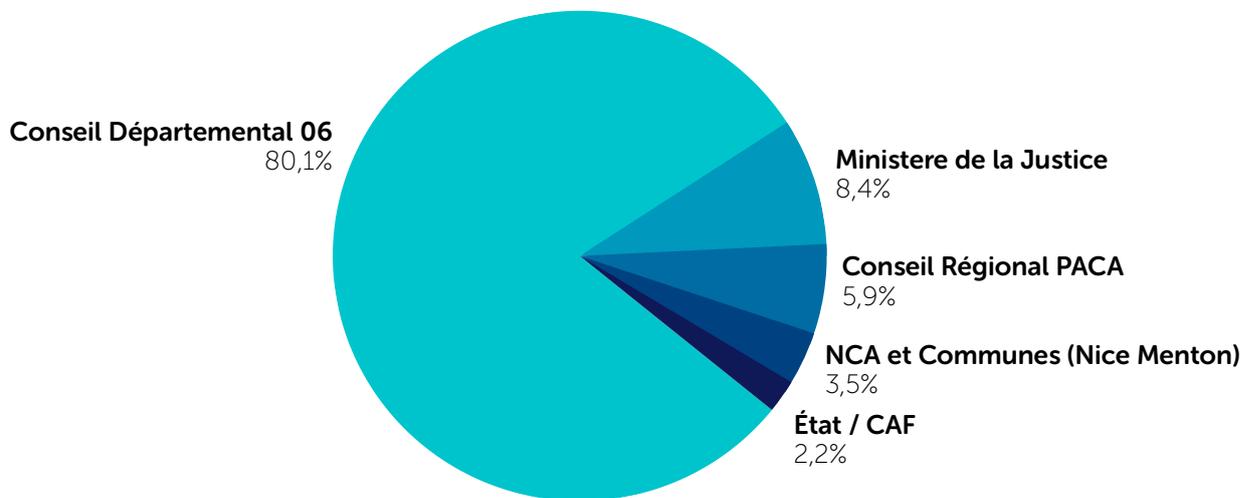
L'arrivée de cette dernière a permis de se pencher sur la politique d'Achat de l'Association avec une volonté forte de centralisation et de négociation des tarifs au plus juste, en maintenant nos exigences de qualité.

Cette création de poste permettra également un meilleur suivi de notre patrimoine immobilier, de plus en plus demandeur en terme de maintenance, et de besoin en travaux.

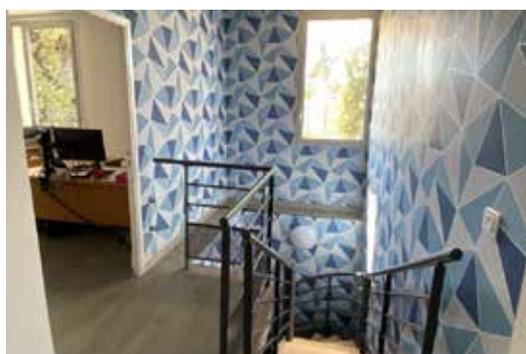


Priscilla-Léa TROUILLER
Responsable Achat et Patrimoine

Répartition des financements



NOS TRAVAUX





PÔLE HÉBERGEMENTS
(Chênes)

Qualité

La démarche qualité a pour objectif d'améliorer le fonctionnement et le savoir-faire de l'association. Elle oriente la stratégie (organisation et production) en fonction des attentes des services et permet aux salariés de travailler dans de meilleures conditions (optimisation des fonctionnements et des usages).

3 instances permettent d'échanger entre les services sur les améliorations continues de chacun :

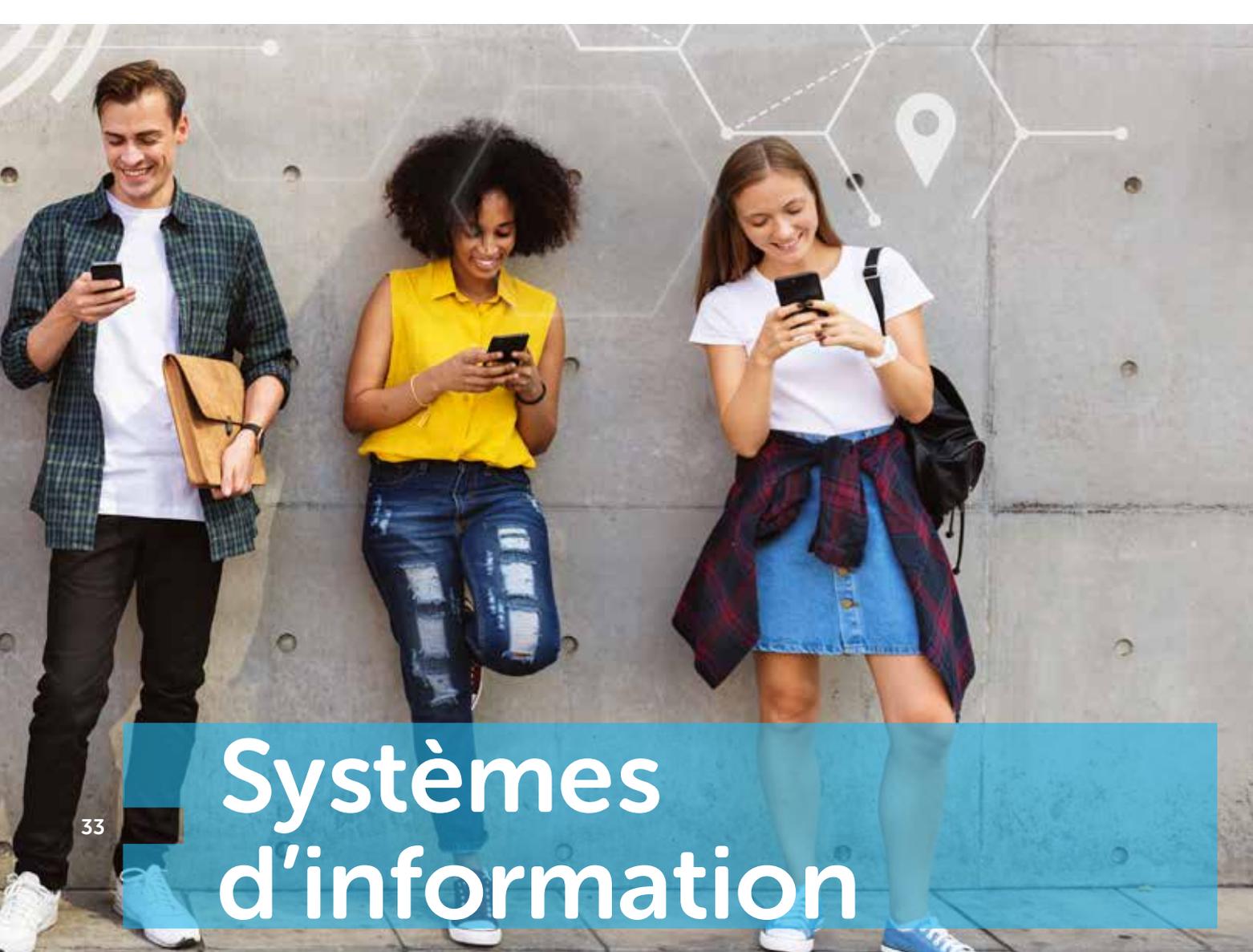
- Le séminaire annuel en 2019 qui a porté sur les différentes formes de participations des bénéficiaires au sein de l'association
- les comités de pilotage (associatif)
- les comités de suivi (par pôle)



2019 marquait la fin d'un cycle d'évaluation et la préparation du prochain avec l'évaluation par tous les salariés de la démarche associative.

Les actions principales de 2019 pour le service ont été les suivantes

- Poursuite du **diagnostic de contrôle interne** sur les achats
- Préparation d'un **nouveau cycle d'évaluations internes**
- Renouvellement d'**habilitation de l'AEMO** et de **l'agrément avec le rectorat pour le service PASSAJ**.
- Réalisation de **supports d'animation** pour l'appropriation des procédures pour les services
- Réalisation d'un **registre numérique de notes et procédures**
- Mise en place de **nouveaux outils numériques**



33

Systèmes d'information

La gouvernance des systèmes d'information peut être définie comme un ensemble des moyens qui concourent à un pilotage efficient et une mise en synergie de toutes les composantes de son système d'information afin d'en tirer une optimisation maximum.

Les actions principales en 2019

La conduite de la mise en conformité de l'association à la RGPD.

La finalisation du diagnostic des traitements a permis de dessiner les contours d'un plan d'action à mettre en œuvre concomitamment avec les premières actions de sensibilisations des adhérents et des salariés.

Le renfort du temps de travail du technicien informatique a permis le développement de projets numériques

- Dématérialisation des bulletins de paye
- Adaptation des supports de logiciel métier
- Poursuite de la mise en place d'agendas mutualisés
- Mise en place d'une nouvelle stratégie de sécurisation avec changement de mot de passe plus régulier
- Dématérialisation des relations bancaires





Pôle qui regroupe des services habilités par le ministère de la Justice pour mettre en œuvre des mesures judiciaires ordonnées au civil et au pénal au profit de mineurs et de majeurs.

Ce pôle comprend aussi un service dédié aux victimes d'infractions pénales, accidents collectifs et sinistres.

34

PÔLE Socio Judiciaire



- **ACTION ÉDUCATIVE EN MILIEU OUVERT - AEMO** **36**
- **AIDE AUX VICTIMES** **38**
- **ALTERNATIVE** **40**
- **ESPACE RENCONTRE PARENTS ENFANTS** **42**
- **INVESTIGATION ÉDUCATIVE** **44**

DIRECTION DU PÔLE ET DES SERVICES

29 rue Pastorelli • 06000 Nice
Immeuble Nice Europe
Bloc B - 1^{er} étage - Bureau 113
☎ 04 92 00 36 36 • 📠 04 92 00 36 39
✉ pole.socio-judiciaire@montjoye.org



**PÔLE
SOCIO-JUDICIAIRE**

Encadrement du pôle



Élodie PENNET DALLOZ

Directrice du pôle Socio-Judiciaire
(Jusqu'en septembre 2019)

Après dix années passées à MONTJOYE, Elodie PENNET DALLOZ, a quitté ses fonctions de Directrice du pôle Socio-judiciaire le 24 septembre dernier pour réorienter sa carrière professionnelle dans la Magistrature.

Afin de la remercier pour son engagement et sa détermination qui ont permis de développer les services d'actions éducatives en milieu ouvert, d'investigations éducatives, d'aide aux victimes et d'alternatives aux

poursuites judiciaires, les administrateurs, le personnel d'encadrement et les salariés du siège social se sont retrouvés autour d'Élodie, le 15 septembre dernier.

Un moment riche en surprises, agrémenté de rires et parsemé de témoignages émouvants.

Nous lui souhaitons que ce nouveau challenge soit couronné de succès !



Cécile THIRIET

Directrice du pôle Socio-Judiciaire
(Depuis septembre 2019)



Aurélie SULTAN

Directrice adjointe du pôle
AEMO - ERPE



Delphine COURTONNE

Directrice adjointe du pôle
ALTERNATIVE - INVESTIGATION ÉDUCATIVE



Marlène LAROUQUIE

Cheffe de service
AEMO secteur Nice-ouest



Layla MARJANE-LÉVY

Cheffe de service
AEMO secteur Nice-centre



Aline WEBER

Cheffe de service
AEMO secteur Cagnes/Mer



Claude PIAZZON

Chef de service
AEMO secteur Grasse



Gilles MONTANARO

Chef de service
AEMO secteur Menton



Samira ADDA

Cheffe de service
AIDE AUX VICTIMES



Magali PLANTIN

Cheffe de service
ESPACE RENCONTRE
PARENTS ENFANTS

Le service AEMO est chargé d'apporter aide, conseil et assistance éducative aux familles afin de les aider à surmonter les difficultés matérielles ou morales rencontrées, et de veiller au bon développement de l'enfant.

Cette mesure de protection ordonnée par un juge des enfants prévoit des actions éducatives menées auprès de l'enfant et de sa famille.

36

AEMO

ACTION ÉDUCATIVE EN MILIEU OUVERT

AEMO
ACTION ÉDUCATIVE EN MILIEU OUVERT
Direction du service

29 rue Pastorelli • 06000 Nice
Immeuble Nice Europe
Bloc B - 1^{er} étage - Bureau 113

☎ 04 92 00 36 36 • 📠 04 92 00 36 39
✉ aemo@montjoye.org



Une activité croissante en 2019

Année de consolidation de l'organisation du service en 5 équipes, 2019 est également marquée par une augmentation continue de l'activité ayant nécessité l'ouverture d'une nouvelle liste d'attente malgré la création en 2018 d'une cinquième équipe et l'augmentation de la capacité du service à 900 mesures en file active.

En 2019, l'effectif total accueilli est de 1456 personnes, 664 filles et 792 garçons, le service a réalisé 329 241 journées.

Les actions et projets en 2019

- L'organisation de travaux de groupes pour la réactualisation du projet de service
- Des actions de formation prenant en compte l'évolution du secteur : logiciel métier, l'accompagnement dans le cadre de conflits parentaux, les pratiques numériques des jeunes...
- L'organisation de forums santé à destinations des familles, organisés avec l'aide de nos partenaires santé
- La mise en place d'un groupe de parole pour les Tiers Dignes de Confiance
- Des actions collectives à destination des enfants et/ou de leurs parents (ateliers informatique, cuisine/nutrition, contes, sorties culturelles, activités sportives et de loisirs...)
- La participation de professionnels à des actions en partenariat et des réseaux œuvrant pour la lutte contre les violences conjugales, la prévention de la fracture numérique, la prévention de la radicalisation...
- La participation des parents au fonctionnement du service
- Des temps de travail avec la Direction de l'enfance pour la réactualisation du protocole AEMO et la mise en œuvre du PPE sur le département...

Dispositif de Prévention et de Lutte Contre le Décrochage Scolaire

REALISATION D'UNE CHANSON

Cette année, le dispositif a souhaité proposer à un groupe d'adolescents âgés de 13 à 15 ans, présentant des signes avant-coureurs de décrochage scolaire, de réaliser une chanson (choix d'une musique, écriture des paroles, enregistrement du morceau dans un studio professionnel).

L'action a été menée sur la première semaine des vacances scolaires de la Toussaint à raison de 4 demi-journées et une journée pleine pour la phase d'enregistrement.

Les jeunes ont choisi de faire un **RAP adressé à l'école**, l'idée étant de structurer la chanson en 3 parties :

Partie 1 et 2

S'adresser à l'école et faire état des difficultés rencontrées au quotidien.

Partie 3

S'exprimer sur leurs désirs et leurs attentes vis-à-vis de l'école.

BILAN

• L'expression

Peu à peu, les adolescents ont pu se livrer à travers une dynamique de groupe très positive et mettre en exergue leurs compétences.

• La valorisation

Ce cheminement de valorisation leur a permis d'appréhender autrement leur relation à l'école et surtout de réévaluer les bénéfices de la scolarité dans la construction personnelle et professionnelle.

• Le partage

La mise en évidence des difficultés rencontrées au quotidien a pu être partagée par chacun, leur permettant ainsi de sortir de l'isolement.

• L'estime de soi

Lors de l'écoute finale, les adolescents ont pu exprimer un sentiment de fierté et une volonté de partager le résultat de leurs efforts avec leur famille et leur entourage.



Des parents s'expriment sur le Document Individuel de Prise en Charge, extraits.

« Le DIPIC facilite le dialogue même si on est en désaccord avec le jugement »

« Il nous aide à exprimer nos ressentis »

« Il permet de mieux comprendre les interventions éducatives »

« Il est compliqué de connaître ses propres attentes et de les exprimer, les échanges avec les professionnels permettent de les éclaircir et d'en faciliter l'écriture »

« C'est un écrit qui engage à faire des choses, autant pour la famille que pour les professionnels, et qui montre l'intérêt de travailler ensemble pour y arriver, qui met le doigt sur les difficultés rencontrées et donne espoir que ça s'améliore »



1 456

personnes accueillies



62,06

ETP salariés



4,07 M€

produits

Évolution du nombre de personnes accueillies



Le service d'Aide aux Victimes accompagne les personnes victimes de situations violentes, d'accident, d'autres traumatismes en leur faisant bénéficier de notre appui dans les différents lieux de permanence d'accueil, qui sont ouverts à tous et dans le cadre de l'espace d'information et d'accompagnement (E.I.A);

AIDE AUX VICTIMES

Direction du service

29 rue Pastorelli • 06000 Nice
Immeuble Nice Europe
Bloc B - 1^{er} étage - Bureau 113

☎ 04 93 87 94 49 • 📠 04 93 82 36 44

✉ aide.victimes@montjoye.org

38

AIDE AUX VICTIMES



De l'écoute des victimes à leur accès au droit

- 3525 personnes victimes ont été accompagnées au cours de l'année 2019.
- 2754 victimes suivies au service d'aide aux victimes généraliste.
- 771 victimes d'actes de terrorisme ont été accompagnées par l'EIA.

90 % des entretiens conduits dans le cadre de ce service concerne des infractions relevant de l'atteinte aux personnes.

Dans ce cadre, la capacité d'accueil, d'écoute et l'expertise juridique garantissent une prise en charge complète et pluridisciplinaire du besoin de restauration des victimes sur le plan psychique et juridique.

Dans le cadre de l'EIA Espace d'Information et d'Accompagnement

- 771 victimes ont été reçues à l'EIA en 2019.
- Nous avons procédé à :
- 2897 entretiens à caractère juridique
 - 830 entretiens avec nos psychologues
 - 1109 entretiens avec notre assistante sociale

Le Grenelle des violences faites aux femmes et les évolutions législatives ont conduit à une augmentation de l'activité du service sur le dernier semestre relative à l'accompagnement des femmes victimes de violences.

L'année 2019 aura consacré le rapprochement du service de l'aide aux victimes traditionnel et de l'EIA venant renforcer l'expertise globale du service.

Des espaces d'expression

La création d'un Groupe à médiation artistique pour les victimes de l'attentat

Après plusieurs mois de rencontres individuelles, nous constatons que certaines victimes restent en grande difficulté et présentent encore des signes cliniques de sidération et de dissociation post-traumatiques.

La scène traumatique exerce aujourd'hui encore un pouvoir de fascination dont ils peinent à s'extraire.

Quelque chose échappe au langage, c'est le propre du traumatisme. Cet événement traumatique ne peut pas s'inscrire dans leur histoire et continue à paralyser une grande part de leur vie psychique. Les quotidiens décrits sont des quotidiens d'isolement social plus ou moins important, sans élan vital, sans plaisir, sans envie. L'idée d'une médiation artistique est née de ce constat.

La proposition d'une thématique par les animateurs en début de séance vise à susciter progressivement un

décalage et une ouverture de la vie psychique. L'objectif concret, celui de produire une œuvre, mobilise la victime à un autre niveau : dans une activité, un « faire quelque chose » qui tranche avec la passivité, avec cet « envie de rien » dans laquelle certaines se sentent enlisées. L'important pour nous psychologues restant bien évidemment davantage le processus de création que l'œuvre en elle-même.

Nous avons proposé des groupes distincts selon que les personnes ont perdu un proche, été blessées ou été choquées le soir de l'attentat. Ceci permettant d'aborder des thématiques propres à certains vécus mais aussi, de favoriser un partage d'expériences.

Les mots ou les productions (images, couleurs etc.) des uns permettant à d'autres de « dire autrement » ou de « trouver des mots pour dire » par exemple.



Journée européenne des victimes au Tribunal Judiciaire Nice

Le 22 février s'est déroulée la Journée européenne des Victimes.

Cette journée avait vocation à sensibiliser le public et à attirer l'attention de tous, médias et professionnels également, sur la situation des victimes d'infractions pénales principalement et sur l'aide susceptible de leur être apportée.

Sur sollicitation du Président du Tribunal Judiciaire, nous y avons participé activement.

Deux accueillantes-juristes du service ont pu renseigner durant la journée les personnes désireuses d'en savoir plus sur le service d'Aide aux victimes de Montjoye.

Une expérience enrichissante qui sera renouvelée.



3525

personnes accueillies



5,98

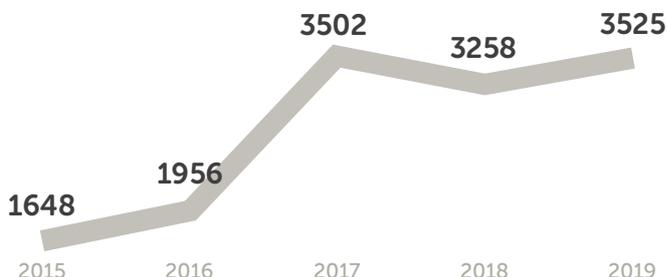
ETP salariés



859 k€

produits

Évolution du nombre de personnes accueillies



Le service Alternative est chargé de la mise en œuvre de missions socio-judiciaires confiées par les instances pénales des Tribunaux de Grande Instance de Nice et de Grasse mais aussi hors département.

ALTERNATIVE

Direction du service

29 rue Pastorelli • 06000 Nice
Immeuble Nice Europe
Bloc B - 1^{er} étage - Bureau 113

☎ 04 93 88 43 27 • 📠 04 93 82 36 44

✉ alternative@montjoye.org

40

ALTERNATIVE



Une adaptation aux besoins de la justice pénale

En 2019, le nombre de nouvelles personnes suivies par le service ALTERNATIVE était de 935, soit 856 hommes et 79 femmes.

En 2019, le service a exercé 709 Enquêtes Sociales Rapides dans le cadre de la permanence d'orientation pénale. Cette activité est variable au cours de l'année avec des pics de suractivité.

Le service a reçu 35 Enquêtes de Personnalité

Le service a reçu 45 CJ et en a exercé 73 CJ. Le nombre de CJ notifié au service en 2019 est en hausse.

Les mesures alternatives aux poursuites

Le service a organisé deux stages de citoyenneté et deux stages de responsabilité parentale et a été mandaté pour 77 médiations pénales.

Le service bénéficie d'un repérage de son expertise par les deux juridictions de Nice et de Grasse.

Il connaît une augmentation de son activité dans le cadre des CJSE et des enquêtes de personnalité et soutient une activité stable dans le cadre de la permanence d'orientation pénale et de la réalisation des enquêtes sociales rapides.

Néanmoins, il a connu en 2019, une diminution de 30 % du nombre de médiation pénale par rapport à 2018 du fait de difficultés organisationnelles au sein du TJ de Nice.

La réforme des peines qui intervient le 24 mars 2020 va amener le service à se développer dans le cadre des nouvelles enquêtes sociales rapides.

L'investigation pénale

Les enquêtes de personnalités en plein essor

En 2019, le service a exercé un nombre croissant d'enquête de personnalité à la demande des Juges d'instruction du tribunal judiciaire de Nice portant l'augmentation de son activité à 34%.

Imposée en matière criminelle, facultative en matière délictuelle, l'enquête de personnalité est une mesure d'investigation.

Elle consiste à recueillir des renseignements sur la situation matérielle, familiale et sociale de la personne mise en examen.

Pour ce faire, l'enquête s'appuie sur des entretiens réalisés avec la personne, sur des documents de vérification qu'elle peut fournir ainsi que sur des témoignages recueillis dans son entourage.

L'enquête retrace sa trajectoire de vie et met en exergue ses potentialités en termes de réinsertion. L'enquête doit permettre aux magistrats, mais également au tribunal ou à la cour d'assises, de mieux se représenter la personne, au-delà de sa situation de mis en examen, de prévenu ou d'accusé.



Les enquêtes sociales rapides, enjeu crucial pour la justice

La loi du 23 mars 2019 de programmation et de réforme de la justice est venue réformer les activités de la permanence d'orientation pénale.

L'enquête sociale rapide, aides à la décision des magistrats vient évaluer les alternatives à l'emprisonnement et les aménagements de peine.

Sous l'autorité du procureur de la république un travail de répartition et de définition des conditions d'intervention du service pénitentiaire d'insertion et de probation et de l'association Montjoye a été conduit.

La nouvelle ESR sera mise en œuvre en 2020.



935

personnes accueillies



4,58

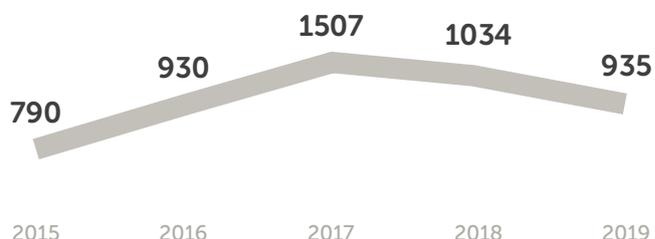
ETP salariés



177 k€

produits

Évolution du nombre de personnes accueillies



L'Espace Rencontre Parents-Enfants offre à toute situation familiale, des visites ou relais médiatisés entre parents et enfants lorsque l'exercice du droit de visite et d'hébergement a été limité par l'autorité judiciaire.

Les psychologues médiatisent les relations et la communication entre les parents et leurs enfants.

ESPACE RENCONTRE PARENTS ENFANTS

38 rue Pastorelli
06000 Nice

☎ 04 97 11 47 60 • 📠 04 93 86 76 41
✉ espace.rencontre@montjoye.org

42

ERPE

ESPACE RENCONTRE PARENTS ENFANTS



Une action revalorisée à la faveur des bénéficiaires

L'espace rencontre parents enfants a accompagné :

- 235 familles
- 310 enfants

La forte augmentation de sorties du dispositif, + 45,7 % vient souligner l'efficacité de cette mesure sur le plan de la restauration du lien parents, enfants.

Le nombre total de rencontre est en augmentation ce qui représente une densité de l'accompagnement par famille plus importante :

- 3104 rencontres programmées
- 2383 rencontres réalisées

Offre de service

En 2019, la modification des modes de calcul de la PSO a permis d'élargir notre offre de service dans l'intérêt des familles.

Ce mouvement d'adaptation aux besoins des bénéficiaires sera poursuivi en 2020 tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

En 2020, le travail sur le projet de service permettra de consolider nos modalités de travail dans l'accompagnement des familles.

Les liens d'attachement

« On joue le jeu »

Le travail médiatisation s'appuie régulièrement sur le jeu, initié par les enfants et/ou les parents, ou bien nous-mêmes. Le jeu revêt une dimension ludique et il ouvre sur « un espace potentiel ».

Les actions de jouer et de médiatiser se rejoignent : elles viennent créer un intermédiaire entre deux sujets et permettent de faire lien.

Dans l'espace des rencontres médiatisées, où nous avons affaire à des liens rompus, distendus, empêchés par un des deux parents, ou encore à inventer voire à créer en fonction de l'histoire familiale, le jeu est un support d'échange qui sert la relation sur différentes modalités.

A travers le jeu, notamment dans les activités motrices, certains enfants trouvent une solution pour canaliser l'angoisse générée par la visite avec le parent qui se traduit souvent par une importante

agitation motrice.

Des choses peuvent aussi se dire dans le jeu que l'enfant ne peut pas formuler et permettre plus de « légèreté », de rire avec l'autre, sans être convoqué forcément du côté de la parole, renouer un dialogue via ce média sans convoquer la dimension du regard qui peut parfois inhiber ou sidérer.

Le jeu constitue une des façons d'accompagner l'enfant dans la maîtrise de ses émotions et dans l'apprentissage des différentes règles de vie commune.

Dans de nombreuses situations familiales, l'enfant peut être pris en otage dans le conflit parental. Le jeu permet alors pour ce dernier, de se mettre à distance du parent dont le lien est rompu ou empêché par l'autre parent, tout en étant dans l'échange.



Le jeu comme pare-angoisse

Léo, 10 ans, placé en famille d'accueil, vient rencontrer sa mère une fois par mois, qui présente une lourde pathologie psychiatrique. Léo ne sait jamais à l'avance dans quel état il va retrouver sa mère et quel accueil elle va lui offrir. Il se protège alors de l'instabilité maternelle en se mettant à distance physiquement et en initiant un jeu de balle. Durant l'activité, Léo ne parle pas et répond de manière lapidaire ou choisie à sa mère qui le sollicite. Le jeu lui permet d'être en lien apaisé avec sa mère.

Notre intervention et présence continues lui offrent la possibilité de déployer cette défense et de rencontrer sereinement sa mère en canalisant les débordements s'ils ont lieu.



316

personnes accueillies



3,95

ETP salariés



383 k€

produits

Évolution du nombre de personnes accueillies



Le service Investigation Éducative est chargé de la mise en œuvre de mesures judiciaires d'investigation éducative confiées par les Juges pour enfants. La mission est de recueillir des informations et d'apporter une analyse pluridisciplinaire des situations familiales dans des domaines correspondant aux conditions posées par la loi civile ou pénale afin d'élaborer des hypothèses permettant au magistrat de prendre sa décision.

INVESTIGATION ÉDUCATIVE

Direction du service

29 rue Pastorelli • 06000 Nice
Immeuble Nice Europe
Bloc B - 1^{er} étage - Bureau 113

☎ 04 93 16 91 15 • 📠 04 93 82 36 44

✉ investigation.educative@montjoye.org

44

INVESTIGATION ÉDUCATIVE



Une mesure d'investigation en plein essor

En 2019, 198 mineurs (soit 81 filles et 72 garçons) ont bénéficié d'un suivi dans le cadre d'une MJIE et 153 ont vu la mesure arriver à échéance en 2019 (81 filles et 72 garçons).

- 54 de ces mesures ont permis d'écartier la notion de danger lors de l'investigation
- 56 ont conduit à la sollicitation d'une AEMO afin d'accompagner la famille dans la résolution des problématiques éducatives

Dans le cadre de la stratégie nationale de la PJJ 2019-2022, le SIE a pu déployer son activité en Octobre 2019 suite à l'appel d'offre de la PJJ pour lequel sa candidature a été retenue.

La capacité du service a été portée à 253 mesures en octobre 2019 pour l'activité 2020.

La qualité du service rendu conjugué à une augmentation des besoins en investigation éducative a conduit le service à la réalisation de son activité prévisionnelle dès Janvier 2020.

Par ailleurs, cette extension de la capacité du service a donné lieu à la mise en place d'une mission de coordination pour apporter un soutien technique aux équipes, veiller au respect des échéances et ainsi garantir la qualité d'exécution de la mission.

Les rencontres avec les magistrats pour enfants de Nice et de Grasse sont venues conforter les pratiques de ce service en reconnaissant la qualité des investigations et la réactivité du service dans le traitement des situations de danger.

Ce constat est particulièrement lié au bon niveau d'expertise, de formation et d'implication des salariés et de l'accompagnement managérial dont ils bénéficient.

Les modifications structurelles et organisationnelles liées à l'attribution de cet appel d'offre vont nécessiter une actualisation du projet de service en 2020.

Une extension sur mesure

Le dynamisme de l'investigation éducative

L'expertise du SIE lui a permis d'obtenir une extension de 100 mesures en 2019. Ce projet s'articule autour des principes dynamiques suivants :

- Les informations, analyses et préconisations du rapport conclusif doivent permettre au magistrat de vérifier si les conditions d'une intervention judiciaire sont réunies, et de décider, si nécessaire, d'une mesure de protection et d'éducation. Sa mise en œuvre peut en elle-même produire des effets permettant de dénouer des situations de crise.
- Le premier entretien est un moment clef qui conditionne la suite du travail d'investigation. Plus qu'une prise de contact, il s'agit d'instaurer un climat favorable à la mise au travail des familles avec le service.

- Le recueil d'informations conduit à l'émergence d'éléments vérifiés et d'hypothèses étayées tendant vers l'objectivité. Toutefois, ces éléments ne se suffisent pas à eux-mêmes pour caractériser la situation du mineur. Les temps d'élaboration collective permettent de croiser les hypothèses et la mise en cohérence des interventions.
- Au cours de l'investigation les professionnels cherchent à renforcer les compétences des bénéficiaires.
- Le service s'appuie sur un réseau partenarial sur l'ensemble du territoire des alpes maritimes solidement établi grâce à la présence du SIE au sein d'un pôle socio judiciaire qui regroupe des services de protection de l'enfance, et d'aide aux victimes.



La participation des familles en question

En 2019, l'équipe a engagé un travail autour de la participation des familles au fonctionnement du service.

Un questionnaire à destination des titulaires de l'autorité parentale et du mineur a été créé.

Le premier entretien et le livret d'accueil, le déroulé de la mesure sont autant de questions sur lesquelles les familles peuvent s'exprimer. Chacun peut ainsi se sentir entendu malgré la gravité de la situation.

L'objectif de ce nouvel outil est de recueillir, en fin de mesure, l'avis des familles sur la manière dont le travail s'est mené avec eux et leurs éventuelles suggestions permettant d'améliorer nos pratiques.



198

personnes accueillies



7,63

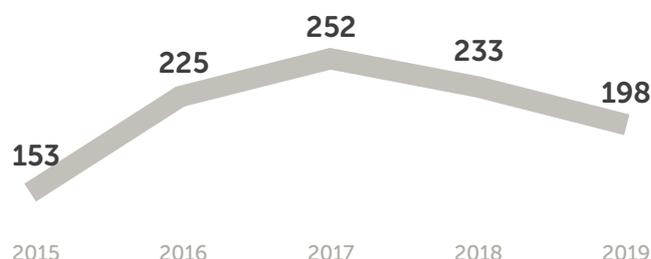
ETP salariés



579 k€

produits

Évolution du nombre de personnes accueillies





46

Pôle qui met en œuvre des actions éducatives au bénéfice des mineurs, de leurs familles et des jeunes majeurs dans le cadre de modalités d'hébergement diversifiées. Il étaye ses accompagnements par l'insertion, le logement et l'emploi.

PÔLE Hébergements



- **ESPACE SOLEIL** **48**
- **RELANCES** **50**
- **SAFRAM 06** **52**

DIRECTION DU PÔLE ET DES SERVICES

1 avenue des Chênes
06800 Cagnes-sur-Mer

☎ 04 92 09 01 95 • 📠 04 92 09 05 38

✉ pole.hebergements@montjoye.org



**PÔLE
HÉBERGEMENTS**

Encadrement du pôle



◀ **Alain LOMBART**
Directeur du pôle Hébergements



▲ **Franck LIBAN**
Directeur adjoint du pôle

ESPACE SOLEIL



▲ **Audrey SCAÏOLA**
Cheffe de service
ESPACE SOLEIL



▲ **Jean-François SÉNEMAUD**
Chef de service
ESPACE SOLEIL

RELANCES



▲ **Amor BEN BRAHIM**
Chef de service
RELANCES
MECS des Oliviers / SAVA / Atelier



▲ **Sophie DENIS**
Cheffe de service
RELANCES
MECS de l'Escarène



▲ **Alice DUPONT**
Cheffe de service
RELANCES
MECS de l'Escarène / des Oliviers



▲ **Keltoum KOHIL**
Cheffe de service
RELANCES
PEAD est

SAFRAM 06



▲ **Mektaria MEBARKI**
Cheffe de service
SAFRAM 06 / PEAD ouest



▲ **Marie-Laure COUROIS**
Cheffe de service
SAFRAM 06

Accueil temporaire au sein d'un foyer de : jeunes travailleurs, apprentis, jeunes en formation, âgés de 16 à 30 ans (une majorité de résidents ont entre 18 et 21 ans). La résidence dispose de 164 logements représentant une capacité de 205 places. Un accompagnement est offert aux Résidents pour mobiliser tous les domaines relevant de l'insertion sociale et professionnelle : Logement, citoyenneté, santé, culture, loisirs, vie collective, point cyber, aide à la sortie du foyer. Depuis 2019, l'espace Soleil propose également 15 places pour des jeunes sans abri dans de l'hébergement d'urgence.

ESPACE SOLEIL

Résidence pour Jeunes Travailleurs
& Centre Ressources

55 bd Louis Braille
06300 Nice

☎ 04 93 56 54 85 • 📠 04 93 56 54 43

✉ espace.soleil@montjoye.org

48

ESPACE SOLEIL



FJT / HAJ

L'appellation « Foyer de Jeunes Travailleurs » change et devient HAbitat Jeunes (HAJ)

Hébergement d'Urgence

L'action a démarré en octobre 2019. Il s'agit de proposer des hébergements d'urgence aux jeunes, âgés de 18 à 25 ans, en situation de grande vulnérabilité, dans le cadre de la mise à l'abri et de leur offrir une orientation adaptée pour le permettre d'accéder dans le meilleur délai à un hébergement ou un logement de droit commun. La prise en charge pour chaque jeune est de 3 mois, renouvelable une fois. Au 31/12/19, 4 places étaient créées sur les 14 à atteindre.

Sur cette période, 2 jeunes ont été accueillis et hébergés, seuls, en studio. Ils avaient une activité professionnelle et se sont retrouvés "à la rue" suite à une rupture familiale. L'accompagnement proposé au jeune dans le cadre de l'HU doit lui permettre de lever les freins (absence d'insertion professionnelle, ouverture de droits non réalisée...) à l'accès à l'hébergement ou au logement autonome. Pour les 2 jeunes accueillis, un travail sur l'accès aux droits a été principalement réalisé.

Pour sortir de ces places HU, les jeunes pourront bénéficier de l'accès au contingent d'Intermédiation Locative (IML) coordonné par le SIAO.

La montée en charge progressive des places et donc de l'accueil des jeunes a laissé du temps au professionnel en charge de l'action pour construire les différents outils d'accompagnement (contrat d'accueil en hébergement d'urgence, le livret d'accueil, le règlement de fonctionnement...). La mise en place de cette nouvelle action a nécessité un important travail avec les partenaires concernés, notamment le SIAO/GALICE et le 115/ALC, qui se poursuivra en 2020.

AVDL

Mesure d'Accompagnement Vers et Dans le Logement

La mesure d'AVDL est une prestation individuelle ou collective, fournie sur une période déterminée, à une personne dont le problème de maintien ou d'accès dans un logement provient de difficultés financières, de difficultés d'insertion sociale, ou d'un cumul des deux. L'AVDL concerne essentiellement le rapport à construire ou à maintenir, entre le ménage et son logement. L'accompagnement vise donc à lui permettre d'accéder à un logement, et/ou à bien y vivre durablement, en bénéficiant des droits auxquels il peut prétendre et en respectant les obligations des locataires, sous-locataires ou résidents.

Ce service s'adresse à un public âgé de 18 à 25 ans et permet de proposer un accompagnement soutenu des jeunes concernés. Pour

l'Espace Soleil, l'AVDL est un outil d'accompagnement complémentaire et concernera principalement les jeunes hébergés dans les places HU.

Cette action a démarré au 01/12/19. Le premier mois d'activité a servi à rencontrer le SIAO/GALICE pour déterminer les modalités de mise en oeuvre et de communication des futures mesures. A partir du référentiel de la Direction Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL), le professionnel en charge de l'action a construit divers outils d'accompagnement comme le livret d'accueil et le règlement de fonctionnement. Les mesures seront effectives dès 2020.



Départ à la retraite de Nadine PARANIER- Directrice du Pôle Social et éducatif

Après une vie professionnelle riche en engagements dont 30 années au service de Montjoye, Nadine PARANIER, Directrice du pôle « Social et éducatif » a quitté l'association le 31 décembre 2019. Les salariés, le Président et les membres du Conseil d'administration, étaient invités le 2 décembre pour fêter son départ à la retraite. Ils ont pu à cette occasion apprécier un buffet préparé par Nadine elle-même. Ce moment convivial a été l'occasion de revenir sur son riche parcours professionnel, appuyé par les témoignages de proches collaboratrices avec lesquelles elle a « fait un bon bout de chemin ». Chacun a pu exprimer sa reconnaissance pour son implication tout en rappelant certains épisodes marquants de l'histoire de l'association, tels que la création du service d'Actions Educatives à Domicile à laquelle Nadine PARANIER a contribué. Nous la remercions encore pour toutes ces années et lui souhaitons une longue et heureuse retraite bien méritée.



306

personnes accueillies



15,77

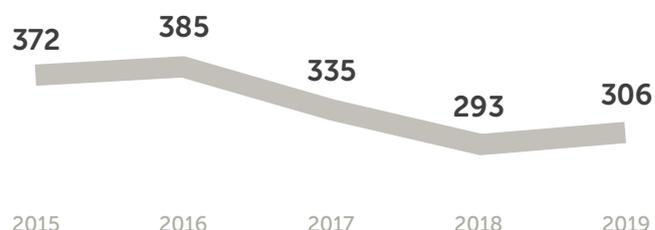
ETP salariés



1,39 M€

produits

Évolution du nombre de personnes accueillies



Le Réseau d'Établissements et Lieux d'Accueil Nouveaux à Caractère Éducatif et Social (RELANCES) propose depuis 1980 une action éducative et un hébergement pour des enfants en situation familiale particulière (MECS-Maison d'enfants à caractère social, placement familial, placement à domicile avec soutien individualisé).

RELANCES

Direction du service

1 avenue des Chênes
06800 Cagnes-sur-Mer

☎ 04 92 09 01 95 • 📠 04 92 09 05 38

✉ relances@montjoye.org

50

RELANCES



• Les hébergements :

- 20 places à l'Escarène,
- 11 places à La Corniche des Oliviers
- 13 places dans le diffus dont 3 places pour Jeunes Majeurs (MDPH)

• Le Placement Éducatif à Domicile :

- 30 places sur l'est du département
- 18 places sur l'ouest du département

Évènements Marquants 2019

La réorganisation des pôles de l'association a permis d'intégrer dans le pôle, nouvellement appelé Pôle Hébergements, le FJT Espace Soleil qui apporte aujourd'hui une offre de prestations supplémentaires permettant de sécuriser le parcours de jeunes au-delà de la majorité dans le droit commun.

Fin de la montée en charge des 18 places supplémentaires PEAD OUEST au cours du premier semestre 2019.

La réécriture du Projet de service 2020-2024 finalisé a produit une dynamique de cohérence et de mutualisation entre les unités et les services du pôle. L'ensemble du personnel et des bénéficiaires du complexe RELANCES s'est mobilisé sur l'élaboration et la réécriture du projet d'établissement 2020-2024. 18 mois de conception plus 3 mois pour aboutir au résultat final (soit 78 réunions tenues pour un total de 346 heures de travail cumulé). Ces temps de travail se sont articulés de la façon suivante :

- Groupes de travail : familles et partenaires, conseil des résidents.
- Rencontres avec les partenaires
- Groupe projet : Travail autour du replis/répits : l'occasion de travailler sur le terme de répit.
- Comité de suivi PEAD où les termes ont été repris au CD.
- Comité de lecture : événements extérieurs et intérieurs.

Mise en place du Livret de Bienvenue des usagers : issu du CVS, travail et aventure constructive pour tout le monde. Le contenu a été réalisé par les enfants, soutenu par les éducateurs, l'idée est que chaque enfant qui arrive ait son petit livret.

Projet de Service RELANCES

Orientations stratégiques du projet de service

- 1- **Adapter nos lieux d'hébergements en créant des espaces de vie individuels et collectifs** : optimiser la qualité de l'accueil et la prise en charge des enfants confiés, suppose de moduler les espaces en fonction des accueils et des prises en charge
- 2- **Développer le PEAD et transmettre les savoir-faire spécifiques existants.**
- 3- **Favoriser l'accès à l'autonomie et la citoyenneté des adolescents** : permettre à chacun de retrouver une cohérence dans ce projet de placement en favorisant l'accès à l'autonomie.
- 4- **Développer et co construire les modes d'intervention de RELANCES** pour prendre en compte le parcours de l'enfant.
- 5- **Construire de nouvelles pratiques institutionnelles prenant en compte la compétence des familles.**
- 6- **Favoriser l'ouverture à l'environnement extérieur : partenariats et dispositifs de droit commun** : associer les partenaires à l'ensemble de nos réflexions pour optimiser les réponses aux besoins du territoire et partager notre projet. L'objectif étant de finaliser des conventions de partenariat avec ces différents acteurs.
- 7- **Promouvoir un accompagnement sur mesure** : accueil à domicile ; accueil séquentiel ; accueil en internat ou en appartements à temps complet ou partiel ; accueil spécifique d'enfants rencontrant des « difficultés particulières » nécessitant un accueil spécialisé, familial, etc...
- 8- **Créer des espaces de soutien à la parentalité** : certains espaces pourraient être destinés à l'accueil des familles dans l'objectif d'accompagner les parents, durant un temps de visite, afin de partager le quotidien avec leur enfant (Maison des Parents à l'Escarène).
- 9- **Développer le recueil de la parole des bénéficiaires et de leur famille** : L'enfant doit être associé à son projet de placement. Il doit pouvoir en dire quelque chose et nous devons pouvoir l'entendre.



Le livret de bienvenue du bénéficiaire

Un groupe de travail composé des enfants représentants élus au Conseil des Résidents, d'autres enfants accueillis, d'une éducatrice, d'une administratrice bénévole de l'association et du directeur adjoint ont travaillé à la construction de ce livret de bienvenue remis désormais à chaque bénéficiaire accueilli dans les hébergements.

Il a été spécifié pour chaque tranche d'âge et par unité.



125

personnes
accueillies



60,05

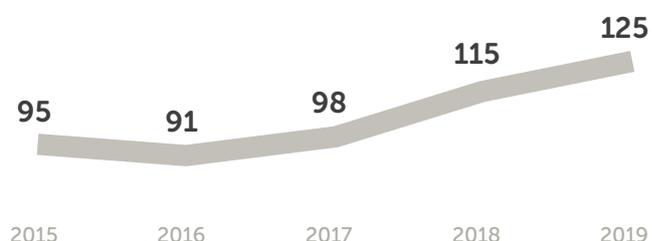
ETP
salariés



4,01 M€

produits

Évolution du nombre de personnes accueillies



Le Service d'Accueil Familial Renforcé et d'Accompagnement Médiatisé, SAFRAM 06, propose des modalités d'accompagnement renforcées de mineurs accueillis chez un assistant familial sur l'ensemble du département des Alpes-Maritimes. Il assure une médiatisation des relations familiales au sein de son « espace-rencontre ».

SAFRAM 06 Direction du service

1 avenue des Chênes
06800 Cagnes-sur-Mer

☎ 04 92 09 01 95 • 📠 04 92 09 05 38
✉ safram06@montjoye.org

52

SAFRAM 06



L'année 2019, deuxième année du CPOM 2018-2022 a permis de stabiliser le changement d'organisation du SAFRAM en 2018, par la mutualisation des ressources humaines (mi-temps de Cheffe de Service et 1/3 temps de psychologue) en diminution des effectifs du SAFRAM.

Ces changements ont été accompagnés par la direction en termes d'impact sur la charge travail des professionnels concernés.

Évènements Marquants 2019

L'année 2019 se caractérise par la mise en place de nombreuses actions collectives au bénéfice des familles naturelles et des enfants confiés, ainsi que la pérennisation des groupes d'expression. D'autres actions collectives sont prévues pour l'année 2020, le SAFRAM s'est doté d'un espace cuisine qui permet un travail autour de l'alimentation pour les familles et les bénéficiaires. Ces actions seront à renforcer pour 2020.

La troisième enquête de satisfaction à destination des familles a été faite en 2019 pour les familles suivies en 2018. Un taux de retour record a été enregistré : 35%. Celle-ci s'adressait également à la famille élargie pour la première fois. L'enquête met en évidence une qualité d'accueil soulignée par les familles, une clarté dans les informations transmises dès leur première venue au service, un bon déroulement de la prise en charge avec un sentiment d'association à l'élaboration des calendriers et des RDV pour 80 % des personnes ayant répondu à l'enquête.

L'équipe reste mobilisée et très investie pour apporter aux enfants, à leurs parents et aux assistantes familiales du Conseil Départemental, une qualité d'accueil et d'accompagnement au regard des objectifs et des moyens qui a été reconnue lors du comité de suivi avec le SPPFA du CD06.

Action collective du SAFRAM 06 avec l'OGC NICE

Le 16 avril 2019, l'équipe du SAFRAM 06 a organisé une action en collaboration avec l'OGC NICE. Cette journée s'est déroulée en 4 temps : la visite du centre d'entraînement de l'OGC Nice durant laquelle nous avons pu assister à un entraînement des joueurs professionnels, une séance de dédicaces et un repas.

Notre groupe composé de 11 enfants âgés en moyenne d'une dizaine d'années, encadrés par deux éducatrices et deux stagiaires éducatrices, a bénéficié de la présence permanente d'une guide. Avec lui, nous avons pu découvrir la salle de conférence, les chambres des joueurs pensionnaires puisqu'il s'agit d'un Centre de Formation d'Apprentis, les salles de classe des jeunes footballeurs, l'espace de restauration et les salles d'entraînement et de kinésithérapie particulièrement appréciées des enfants.

Pendant une heure et demi, nous avons pu observer les joueurs professionnels s'entraîner sur un des nombreux stades de football du centre d'entraînement. Certains enfants ont également pu trouver un espace pour jouer au ballon entre eux, tandis que d'autres ont complété avec beaucoup de curiosité un petit livret quizz sur l'OGC Nice préparé par les stagiaires éducatrices du SAFRAM 06.

A la fin de l'entraînement est venu le moment tant attendu par les enfants de la signature des autographes. Difficile de décrire leur joie d'avoir pu approcher à ce point les joueurs professionnels et l'entraîneur. C'est enfin au Burger King, par un repas partagé que s'est achevée cette belle journée.



Patrick Vieira, entraîneur de l'OGC Nice, et Simon



Actions collectives et animations

Deux groupes d'expressions des bénéficiaires ont eu lieu. Les thématiques portaient sur l'aménagement des locaux en vue des travaux, le projet individualisé, l'organisation d'activités et la fête de Noël.

Quatre activités ont été organisées au cours de l'année :

Deux sorties : une exposition et une rencontre au club de l'OGC Nice.

Un transfert dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Un goûter de Noël au service.



106

personnes accueillies



14,98

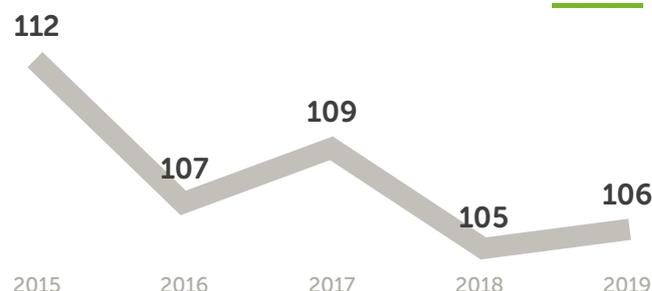
ETP salariés

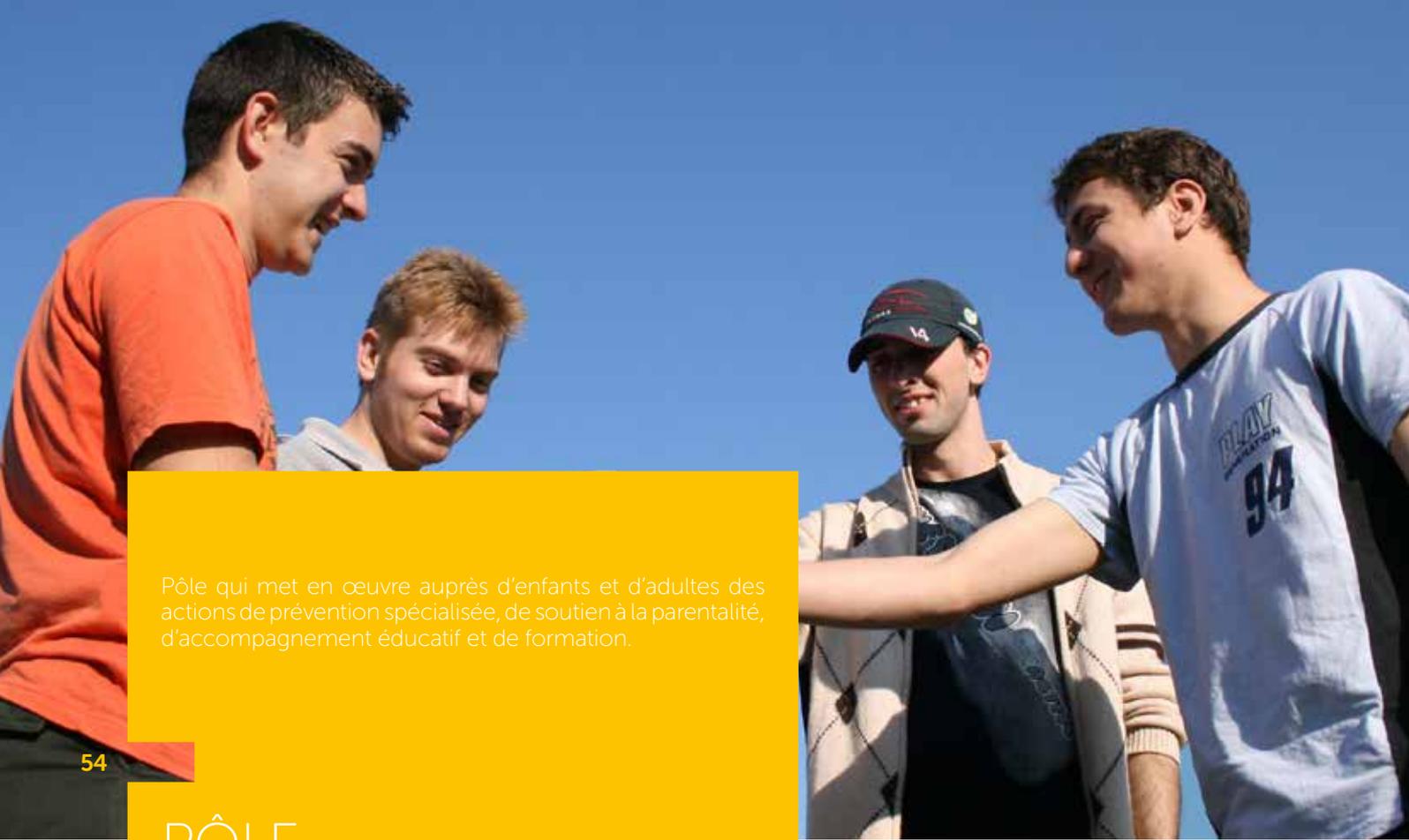


1,21 M€

produits

Évolution du nombre de personnes accueillies





54

Pôle qui met en œuvre auprès d'enfants et d'adultes des actions de prévention spécialisée, de soutien à la parentalité, d'accompagnement éducatif et de formation.

PÔLE Prévention éducative et Insertion



- **ACTION ÉDUCATIVE À DOMICILE - AED** **56**
- **CF2M** **58**
- **PASSAJ** **60**

DIRECTION DU PÔLE ET DES SERVICES

Chemin des Travaux - Briquèterie A
06800 Cagnes-sur-Mer
☎ 04 97 10 20 80

✉ pole.prevention-insertion@montjoye.org



**PÔLE
PRÉVENTION ÉDUCATIVE
ET INSERTION**

Encadrement du pôle



Nadine PARANIER

Directrice du pôle Prévention éducative et Insertion
(Jusqu'au 1^{er} décembre 2019)



Mortal YAHY

Directeur du pôle Prévention éducative et Insertion
(À partir du 1^{er} décembre 2019)

AED



Juan GREGO

Adjoint de direction
AED

CF2M



Clara ABRUDEANU

Directrice du CF2M



Sandra MAGLIANO

Cheffe de service CF2M

PASSAJ



Karine PORRO

Adjointe de direction
PASSAJ



Laëtitia SANT

Cadre pédagogique
PASSAJ

Le service AED propose des accompagnements éducatifs pour un soutien aux parents confrontés à des « difficultés éducatives, psychologiques ou matérielles avec leurs enfants, risquant de mettre en danger leur santé, leur sécurité, leur moralité ou de compromettre gravement leur éducation ou leur développement physique, affectif, intellectuel et social ». Les objectifs d'accompagnement sont négociés et menés en accord avec les parents.

L'objectif est d'engager une dynamique de changement au sein des familles concernées.

56

AED ACTION ÉDUCATIVE À DOMICILE

AED
ACTION ÉDUCATIVE À DOMICILE
Direction du service

Chemin des Travaux - Briquèterie A
06800 Cagnes-sur-Mer

☎ 04 92 02 44 20 • 📠 04 92 02 44 21

✉ aed@montjoye.org



Une organisation de proximité et de disponibilité

Dans le cadre d'une meilleure gestion des mesures par professionnel, un travail a été réalisé durant l'année 2019 pour :

- Réduire la zone d'intervention de chaque professionnel
- Affecter à chaque professionnel du secteur éducatif de 2 à 3 Maisons des Solidarités Départementales (MSD) de référence afin de renforcer aussi le partenariat.

Cette réorganisation interne s'est inscrite dans une volonté du service d'améliorer la qualité de vie au travail des professionnelles en diminuant les risques psycho-sociaux dus en grande partie au nombre variable et par moment important de kilomètres qui peuvent être réalisés de façon journalière dans la cadre des visites à domicile.

L'attribution des mesures en fonction du lieu d'habitation de chaque professionnel a permis un regroupement des rendez-vous proposés aux familles et une meilleure gestion des déplacements liés à l'activité du service.

Le partenariat s'est développé activement. Inscrit dans le protocole AED, les relations avec les équipes sociales des MSD et les délégations de territoire (rencontres tripartites pour les AED renforcées, points techniques, comité de suivi...) ont permis d'aborder la question de la mise en œuvre du Projet pour L'Enfant.

Concernant les mesures d'AED, l'année 2019 a vu un nombre important de demandes de judiciarisation avec environ 3 mesures sur 10.

La force de l'AED

L'intervention du Service d'Actions Éducatives à Domicile (AED) s'inscrit dans le cadre administratif de la Protection de l'Enfance : article L222-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF).

C'est la première mesure de prévention une fois les difficultés identifiées. Elle est fondée sur un principe de base : les parents sont les premiers protecteurs de leurs enfants. La mesure s'engage sur leur accord et leur adhésion.

Dès la première rencontre, le climat de confiance est un facteur décisif pour qu'un travail puisse s'engager et des perspectives de changement s'amorcer.

Il vise à rompre l'isolement qui peut être source de souffrance. Le parent qui reprend confiance en lui place l'enfant dans un climat de sécurité physique aussi bien que psychique.

Le soutien et l'accompagnement proposés aux parents et aux enfants ont pour finalité de favoriser l'expression de chacun sans crainte de sanction ni de jugement. L'accompagnement éducatif ne se conçoit que dans le respect réciproque de la parole de chacun.

La force de l'AED, est liée au temps accordé pour que la famille puisse progressivement améliorer sa dynamique dans la confiance.

L'équipe AED ne donne pas de leçon, elle soutient, conseille et surtout écoute.

La mesure, institutionnellement, s'inscrit sur une durée limitée qu'il faut gérer adroitement car chaque situation familiale est singulière et les rythmes ne sont pas les mêmes.

L'important est de susciter chez chacun une réflexion et la volonté de se saisir de l'aide proposée, pour se l'approprier et enfin redevenir acteur et auteur de sa vie après une période de fragilité.



Le partenariat

L'intervention en milieu ouvert autour de l'accompagnement des familles rime avec la dimension du partenariat.

Chaque situation nécessite d'accomplir des mises en relation, des aides et soutien avec les différents acteurs.

Les professionnels de l'Education Nationale, des Missions Locales, des centres de formations pour apprentis et des employeurs sont régulièrement sollicités.

Les professionnels de la santé sont également présents (CMP, Maison des ados, hôpitaux).

Qu'il s'agisse de structures caritatives, professionnels du logement social, des services sociaux ou de contentieux, du loisir le partenariat reste essentiel pour accélérer l'autonomie des personnes.



499

personnes accueillies



23,05

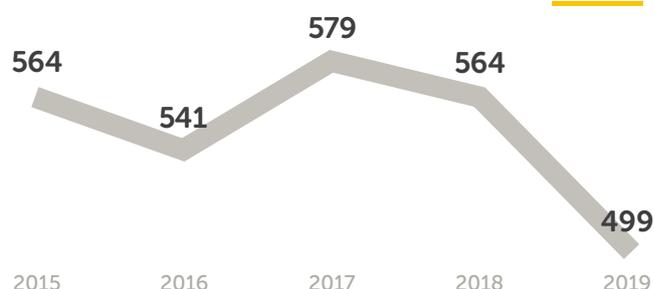
ETP salariés



1,62 M€

produits

Évolution du nombre de personnes accueillies



Les missions de formation et d'accompagnement se déclinent autour des axes suivants : accueil des publics salariés pour la formation tout au long de la vie et le maintien dans l'emploi ; lutte contre l'illettrisme, remise à niveau, actualisation et approfondissement du socle de connaissance et de compétences professionnelles pour la validation du certificat CLéA, actions spécifiques d'innovation, accompagnement à la transition numérique, l'accès à l'emploi et l'égalité des chances.

CF2M

FORMATION - ACCOMPAGNEMENT - DÉVELOPPEMENT

31 rue Docteur Fighiera
06300 Nice

☎ 04 93 26 40 31 • 📠 04 92 04 02 05

✉ cf2m@montjoye.org

58

CF2M



Les missions

Le CF2M, organisme de formation professionnelle et continue, créé en 1982, a pour principale mission de soutenir les publics vulnérables dans leur parcours de remise à niveau et de qualification pour accéder à une insertion durable. Il déploie des activités de formation continue dans le cadre des marchés publics de l'État et de la Région Sud – PACA.

Le processus d'insertion et d'intégration est un cheminement individuel, spécifique à chaque personne selon son histoire de vie, ses acquis et ses objectifs. Pour une individualisation au plus près des besoins des publics, le CF2M développe et dispense également des accompagnements spécifiques : lever les freins à la formation et à l'insertion, contribuer au développement de l'autonomie, pour lutter contre le décrochage scolaire, la marginalisation et les inégalités.

Afin de valoriser les parcours des stagiaires, le service accorde une attention particulière à la valorisation des compétences et des acquis formels ou informels. Il développe des actions de professionnalisation et d'accès à la certification par voie directe ou par la validation des acquis et de l'expérience (VAE).

Le CF2M, organisme labellisé Atelier de Pédagogie Personnalisée, dispense également des actions de formation continue à destination des étudiants, des publics salariés et des entreprises.

Dans la volonté de proposer des réponses adaptées aux évolutions de la branche, aux besoins des entreprises et aux attentes des publics, il développe de nouvelles propositions de formation (formation à distance, multimodale) et des projets innovants, au niveau français et européen. Il s'appuie sur un partenariat riche et actif, tant avec des acteurs de la formation, de l'insertion, et de l'accompagnement social qu'avec le milieu économique de notre territoire.

Analyse de l'année

Qualité, innovation et partenariat

Avec la totalité de son activité soumise aux appels publics et dans un contexte de plus en plus concurrentiel, le CF2M doit sans cesse se remettre en question et se réinventer pour répondre aux exigences des financeurs publics, aux attentes des individus et des employeurs. En 2019, le service a su faire de ce climat un moteur pour son développement, ce qui l'a conduit vers de nouvelles opportunités d'action et de partenariat.

1 769 personnes ont été formées dans le cadre de marchés publics visant l'acquisition des savoirs de base par les demandeurs d'emploi, l'accès aux métiers de la vente et du commerce pour les jeunes adultes et adultes en voie d'insertion, l'acquisition par les migrants primo-arrivants des connaissances sociales, civiques et linguistiques indispensables à leur intégration dans la société française, la professionnalisation des salariés sous contrat adulte-relais.

En partenariat IESTS, 132 étudiants en parcours licence ont été formés en anglais et en informatique, avec des parcours multimodaux combinant présentiel et formation à distance.

De nouvelles offres formatives et de VAE ont été développées pour les entreprises. 159 salariés ont pu bénéficier de ces nouvelles offres.

Dans la prévention du décrochage scolaire, le CF2M a soutenu, par son action éducative auprès de l'Internat Relais de Saint Dalmas de Tende, 31 élèves âgés de 13 à 15 ans.

229 personnes ont bénéficié d'un accompagnement spécifique, éducatif, social, professionnel, grâce au partenariat avec l'U2P06, le service Espace Soleil, la CCI Nice Côte d'Azur.

L'année 2019 a marqué de belles réussites dans nos collaborations européennes, avec notamment deux événements multiplicateurs pour l'insertion de la jeunesse, à Nice et en Roumanie, qui ont regroupé près de 400 participants et la création de deux outils d'accompagnement et de suivi de parcours d'insertion.



La formation civique des primo-arrivants

En 2019, l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration a mis en place un nouveau dispositif national visant une acquisition plus complète des connaissances et des compétences civiques, citoyennes et sociales par les migrants primo-arrivants pour permettre ainsi leur intégration réussie dans la société française.

Le CF2M a été retenu, dans le cadre d'un groupement solidaire coordonné par La Ligue de l'Enseignement FOLAM, pour la mise en place de ce dispositif sur le territoire des Alpes-Maritimes. Cette nouvelle action a permis de renforcer l'ingénierie, les outils et les partenariats pour l'accompagnement socio-professionnel et l'accès à la culture.



2812

personnes accueillies



8,13

ETP salariés



656 k€

produits



Les axes prioritaires des actions de prévention spécialisée du service PASSAJ sont la lutte contre l'absentéisme scolaire et le désœuvrement des mineurs de 6 à 16 ans (pour le Département 06) et la prise en charge d'un public âgé de 6 à 20 ans en difficulté ou en voie de marginalisation (pour la Métropole Nice Côte d'Azur). L'intervention est développée à partir d'un travail de rue.

PASSAJ, c'est aussi une intervention en direction des jeunes scolarisés à travers une action de médiation. Les médiateurs interviennent aux abords des lycées et assurent un lien avec les jeunes élèves.

PASSAJ Direction du service

Chemin des Travaux - Briquèterie A
06800 Cagnes-sur-Mer

☎ 04 97 10 20 80

✉ passaj@montjoye.org

60

PASSAJ



Passaj de la rue à l'autonomie

Le travail de rue, cœur de métier, des équipes éducatives, permet d'aller vers les jeunes, d'instaurer une relation de confiance et d'engager des accompagnements, en réponse aux besoins des jeunes.

En 2019, le service a répondu à un nouveau projet d'intervention que le Département a retenu. Des équipes en binôme, éducateur spécialisé et médiateur social ont été déployées sur les communes de Cannes, Grasse, Antibes, Vallauris, Valbonne et Drap.

En parallèle, des actions de prévention spécialisée se sont réalisées sur le territoire métropolitain sur les communes de Carros, Cagnes/mer et Vence.

En complément des accompagnements individuels et de la présence sociale sur les quartiers, nous avons sensibilisé et accompagné des jeunes à partir de supports éducatifs.

Ces actions collectives, centrées sur le thème de la citoyenneté, utilisent de multi-supports, pensés, créés par le service.

Parmi les thèmes majeurs traités cette année, plusieurs centaines de jeunes ont pu être sensibilisés à la question du Harcèlement. Des actions se sont tenues dans les écoles primaires, les collèges et les lycées.

En 2019, l'effectif total accueilli est de 1567 personnes avec 39% de public féminin et 61% de public masculin.

Expérimentation à Saint Vallier

Repérage et remobilisation des jeunes

Le service PASSAJ a répondu à un appel à projets lancé par la Mutualité Sociale Agricole et la Caisse d'Allocations Familiales.

Retenue par les partenaires, notre action a débuté en juillet pour l'année 2019, par une phase d'expérimentation et de diagnostic territorial.

Il s'agit :

- d'aller vers les jeunes, dans la rue, avec pour objectif d'être identifiés, de créer une relation de confiance et d'engager la mobilisation des jeunes en errance et/ou en difficulté sociale ou éducative dans des parcours d'accompagnements ;
- de mobiliser les jeunes autour de supports collectifs à vocation citoyenne et d'animer des « ciné débats » axés sur la Prévention Santé ;
- de sensibiliser les familles et de les accompagner dans leur fonction parentale

en prévention des risques d'isolement et des conduites violentes.

Cette action s'appuie sur le diagnostic réalisé par la communauté d'agglomération du pays grassois, faisant ressortir les besoins de cette population.

Notre projet comporte également la sensibilisation du public (jeunes et familles) aux phénomènes de la radicalisation. Des espaces de parole seront proposés aux jeunes à cet effet.

En résumé, à partir de la rue, les jeunes en situation de désœuvrement sont repérés et remobilisés pour lutter contre l'isolement en milieu rural.

Une quarantaine de jeunes ont été rencontrés et sensibilisés.



Radicalement Vôtre

Avec 44 séances réalisées pour 750 jeunes (15/25 ans) les éducateurs spécialisés ont pu animer les ciné-débats en apportant une meilleure connaissance du phénomène et en agissant par des actions de contre-discours.

Les échanges ont porté sur la radicalisation menant à la violence des jeunes, les facteurs de vulnérabilités et les pistes de développement d'initiatives de promotion et d'inclusion sociale.

Pour PASSAJ il s'agit de prévenir et promouvoir le vivre-ensemble, travailler à atténuer les facteurs de vulnérabilité et consolider les facteurs de protection.



1567

personnes accueillies



57,45

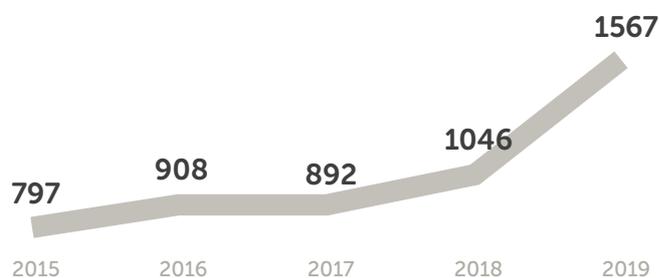
ETP salariés



2,32 M€

produits

Évolution du nombre de personnes accueillies



GLOSSAIRE

- AED** Action Educative à Domicile
- AEMO** Action Educative en Milieu Ouvert
- ALC** Accompagnement Lieu d'accueil Carrefour
- APAPP** Association national pour la Promotion du Label APP
- ADVL** Accompagnement Dans et Vers le Logement
- CASF** Code d'Action Sociale et des Familles
- CCI** Chambre de Commerce et d'Industrie
- CD** Conseil Départemental (des Alpes Maritimes)
- CDAD** Conseil Départemental de l'Accès au Droit
- CDESC** Comité Départemental d'Education à la Santé et à la Citoyenneté
- CF2M** Centre de Formation MONTJOYE Méditerranée
- CJ** Contrôle Judiciaire
- CJSE** Contrôle Judiciaire Socio-Educatif
- CLAV** comité Local d'Aide aux Victimes
- CLSPD** Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance
- CNAHES** Conservatoire National des Archives et de l'Histoire de l'Education Spécialisée et de l'Action Sociale
- CNAPE** Convention Nationale des Associations Protections de l'Enfant
- CMP** Centre Médico Psychologique
- CPOM** Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
- CSE** Comité Social et Economique
- CVS** Conseil de Vie Sociale
- DIHAL** Direction Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement
- DIPC** Document Individuel de Prise en Charge
- ESR** Enquête Sociale Rapide
- FAS** Fédération des Acteurs de la Solidarité
- FOLAM** Fédération des Œuvre Laïques des Alpes Maritimes
- DRJSCS** Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
- E.I.A** Espace d'Information et d'Accompagnement
- GALICE** Groupement d'Acteurs pour le Logement, l'Insertion, la Citoyenneté et l'Emploi
- GLTD** Groupement Local de Traitement de la Délinquance
- GUP** Gestion Urbaine de Proximité
- HU** Hébergement d'Urgence
- IML** Intermédiation Locative



MDPH Maison Départementale des Personnes Handicapées
MJIE Mesure Judiciaire d'Investigation Educative
MSD Maison des Solidarités Départementales
NCA Nice Côte d'Azur
OGCN Olympique Gymnaste Club Nice
PASSAJ Prévention et Actions Spécialisées de Soutien et d'Aide aux Jeunes
PEAD Placement Educatif à Domicile
PSO Prestation de Service Ordinaire (CAF)
PJJ Protection Judiciaire de la Jeunesse
PPE Projet Pour l'Enfant
REAGIR Jeunesse Regroupement Européen d'Acteurs pour une Insertion Réussie de la Jeunesse
RELANCES Réseaux Et Lieux d'Accueil Nouveaux à Caractère Educatif et Social
RDV Rendez Vous
RH Ressources Humaines
SAFRAM Service d'Accueil Familial Renforcé et d'Accompagnement Médiatisé
SAV Service d'Aide aux Victimes
SAVA Service d'Accompagnement Vers l'Autonomie
SIAO Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
SIE Service d'Investigation Educative
SPFA Service du Placement Familial et de l'Adoption
TJ Tribunal Judiciaire
QPV quartier politique de la ville
QVT Qualité de Vie au Travail
SI Systèmes d'Information
SOLHAM Société Habitat et Logement Alpes Maritimes
SYNOFDES Syndicat National des Organismes de Formation de l'Economie Sociale
UNCCAS Union nationale des centres communaux et intercommunaux d'action sociale
UNHAJ Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes
UROF Union Régionale des Organismes de Formation
PACA Provence Alpes Côte d'Azur
RGPD Réforme générale de Protection des Données
U2P06 Union des Entreprises de proximité des Alpes Maritimes
VAE Validation des Acquis de l'Expérience



Services du Conseil Départemental
des Alpes-Maritimes

Services du Conseil Régional
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Ministère de la Justice

Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Caisse d'Allocations Familiales

Communauté d'Agglomération de la Riviera
Française

Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Métropole Nice Côte d'Azur

Ville de Nice

SIÈGE SOCIAL ET DIRECTION GÉNÉRALE

6 avenue Edith Cavell

06000 Nice

Tél. 04 92 00 24 50

Fax 04 92 00 24 51

siege@montjoye.org

www.montjoye.org